

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



2023



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Communauté d'agglomération
Paris - Vallée de la Marne

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy,
77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 01 60 37 24 24
communication@agglo-pvm.fr
www.agglo-pvm.fr

Directeur de la publication
Guillaume Le Lay-Felzine

Directrice de la rédaction
Émilie Herran

Rédaction
Quentin Rousset
Tristan Lantenois

Photos
Agglomération
Yann Piriou
Antoine Decottignies-Stadion
AdobeStock
Agence BKM

Réalisation
Olivier Gonçalves
Contact
communication@agglo-pvm.fr



GUILLAUME LE LAY-FELZINE

PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Ce rapport d'activité 2023 est la traduction en actes de notre Projet de territoire, socle de nos compétences. Qualité de vie, attractivité et dynamisme sont au cœur des politiques publiques que nous menons au service des 12 villes de l'Agglomération et qui se déclinent tout au long de ces pages.

Plus qu'un recensement d'actions ou un recueil de chiffres, ce document reflète surtout l'investissement des agents de Paris-Vallée de la Marne, près d'un millier de femmes et d'hommes, mobilisés tout au long de l'année pour assurer leurs missions de service public et répondre aux besoins des habitants.

Leur professionnalisme est d'autant plus à souligner qu'après s'être déjà fortement investis sur l'année 2023 pour préparer l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur la base de loisirs de Vaires-sur-Marne, ils seront encore plus mobilisés en 2024 pour en assurer la pleine réussite.

Véritable opportunité pour notre Agglomération, cet événement exceptionnel constitue aussi une responsabilité dont il faudra nous montrer à la hauteur. Un défi que nous sommes prêts à relever avec l'ensemble de nos partenaires pour promouvoir l'identité de Paris - Vallée de la Marne et renforcer la notoriété de notre territoire.

Sommaire

| |
|---|
| PRÉAMBULE |
| LES 52 ACTIONS DU PCAET |
| LES TEMPS FORTS |
| RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS PROJETS |

UNE AGGLOMÉRATION DYNAMIQUE AU SERVICE DES 12 COMMUNES

| |
|--|
| Un territoire préservé aux portes du Grand Paris |
| Une offre de services de proximité ouverte sur l'avenir |
| 65 élus communautaires aux ambitions collectives et partagées..... |
| Les instances communautaires..... |
| L'Agglomération, ses compétences..... |

OPTIMISER LES RESSOURCES POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

| |
|--|
| Organiser les moyens humains au service du projet de territoire..... |
| Investir pour préparer l'avenir..... |
| Sécuriser et rationaliser les achats et marchés publics |

BÂTIR L'AGGLO DE DEMAIN ET PRÉSERVER SON PATRIMOINE.....

| |
|--|
| Agir pour l'habitat privé et public..... |
| S'engager pour les quartiers prioritaires |
| Aménager le territoire tout en respectant son patrimoine historique, culturel et environnemental |
| Garantir des infrastructures conformes et durables |
| Développer les mobilités douces et l'offre de transports |
| Préserver l'environnement et le cadre de vie..... |

AFFIRMER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AGGLOMÉRATION

| |
|---|
| Renforcer le positionnement économique de Paris - Vallée de la Marne..... |
| Accompagner le recrutement des entreprises et soutenir les demandeurs d'emploi..... |
| Valoriser un territoire attractif et dynamique |
| Soutenir la pratique du sport de haut niveau |

DÉFENDRE LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ET ASSURER LA QUALITÉ DE VIE.....

| |
|--|
| Améliorer l'accès aux soins et sensibiliser les populations |
| Rendre le droit accessible à tous |
| Agir en faveur de la prévention et de la citoyenneté..... |
| Soutenir et développer la pratique du sport pour tous..... |
| Le Nautil..... |
| Ouverture du centre aquatique intercommunal de Paris - Vallée de la Marne..... |
| Faire de la culture un vecteur de lien social et d'épanouissement..... |
| Assurer la programmation et la diffusion du spectacle vivant |

Préambule

Depuis 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, telles que la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, ont l'obligation de produire un rapport sur leur situation en matière de développement durable en amont du Débat d'orientation budgétaire. Ce rapport a pour objectif d'interroger et de faire évoluer les politiques publiques, le fonctionnement interne des collectivités et leurs modes d'intervention pour une meilleure intégration des enjeux de développement durable.

Le présent rapport dresse un bilan des projets et des actions conduites en 2023 par la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, analysés au prisme des enjeux de développement durable. Ce bilan est établi au regard du plan d'actions défini dans le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) 2021-2026 et de 15 Objectifs globaux de Développement Durable (ODD) définis par l'Organisation mondiale des Nations Unies (ONU). Ces deux référentiels constituent un cadre d'analyse des activités de l'Agglomération en interaction avec le développement durable.

La plupart des actions identifiées dans ce document peuvent répondre à un ou plusieurs des ODD et à une ou plusieurs des 52 actions du PCAET.

Quels sont les 7 axes du PCAET de Paris - Vallée de la Marne ?

2 axes transversaux

- Mobilisation de tous les acteurs du territoire
- Organisation interne de l'Agglomération et des communes

5 axes thématiques

- Aménagement durable
- Performance énergétique et environnementale des bâtiments
- Mobilités durables
- Développement des énergies renouvelables
- Développement économique local et économie circulaire

Quels sont les ODD définis par l'ONU ?

- Pas de pauvreté
- Faim "zéro"
- Bonne santé et bien-être
- Éducation de qualité
- Égalité entre les sexes
- Eau propre et assainissement
- Énergie propre et d'un coût abordable
- Travail décent et croissance économique
- Industrie, innovation et infrastructures
- Inégalités réduites
- Villes et communautés durables
- Consommation et production durables
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- Vie terrestre
- Paix, justice et institutions efficaces

Les 52 actions

du PCAET 2021 - 2026

ORGANISATION INTERNE DE L'AGGLOMÉRATION ET DES COMMUNES

- 01#01** Former les agents et les élus sur les thématiques de la transition écologique **p. 23 et 41**
- 01#02** Tisser des partenariats avec l'Université Gustave Eiffel et le pôle Ville Durable **p. 48**
- 01#03** Échanger les bonnes pratiques grâce à un réseau intercommunal sur les thématiques du PCAET **p. 41**
- 01#04** Élaborer un budget annuel énergie air climat **Engagée en 2022**
- 01#05** Engager une démarche de commande publique durable **p. 27**
- 01#06** Élaborer et coordonner un plan de communication et un programme d'évènements sur les thématiques du PCAET pour chaque cible du territoire **p. 42 et 48**
- 01#07** Engager une démarche d'éco-collectivités **Engagée en 2022**

AMÉNAGEMENT DURABLE

- 02#01** Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur territorial de protection de la biodiversité et des écosystèmes **p. 41**
- 02#02** Mobiliser les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) pour protéger la trame verte et bleue **Non engagée**
- 02#03** Élaborer un document annexe aux PPRI/PLH/PLU – "PPRI spécial affluents et ruissellements" **Engagée en 2021**
- 02#04** Élaborer et mettre en œuvre un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière **p. 37 et 42**
- 02#05** Intégrer un volet énergie climat dans les PLU **Non engagée**
- 02#06** Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur des énergies **p. 37**
- 02#07** Élaborer et mettre en œuvre un Schéma d'Accueil et de Services aux Entreprises (SASE) **p. 47**

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

- 03#01** Mettre en place une comptabilité des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine communautaire et communal **p. 37**
- 03#02** Identifier le potentiel d'économie (énergies et coûts) sur le patrimoine intercommunal et communal **Engagée en 2021**
- 03#03** Identifier le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine CA et communal **Engagée en 2021**
- 03#04** Élaborer et mettre en œuvre une stratégie patrimoniale, intercommunale et communale, incluant un programme de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables **p. 37**
- 03#05** Identifier des secteurs d'interventions prioritaires pour des projets de rénovation énergétique **p. 32 et 42**
- 03#06** Mettre en place un observatoire de la rénovation énergétique **p. 32**
- 03#07** Définir des modalités de travail sur la réhabilitation du parc social **p. 29 et 32**
- 03#08** Développer les outils financiers et juridiques pour encourager les rénovations et constructions vertueuses **Non engagée**
- 03#09** SURE - Développer le conseil énergétique auprès des habitants et des petites entreprises **p. 30**
- 03#10** SURE - Structurer la filière de la rénovation énergétique **p. 48**
- 03#11** SURE - Créer un groupe de travail sur l'habitat **Non engagée**
- 03#12** Étudier la création d'une aide intercommunale à la réalisation de diagnostic thermique des copropriétés **Non engagée**
- 03#13** Poursuivre les subventions aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat **p. 31**

MOBILITÉ DURABLE

- 04#01 Élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité pour les sites de l'Agglomération et des communes **Non engagée**
- 04#02 S'appuyer sur les zones d'activité du territoire pour élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité Inter-Employeurs **Engagée en 2022**
- 04#03 Élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité pour les sites de l'État et de la Région **Non engagée**
- 04#04 Élaborer et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Inter-Établissements pour les établissements scolaires de la Cité Descartes **Engagée en 2021 par l'Université Gustave Eiffel**
- 04#05 Élaborer et mettre en œuvre un schéma cyclable **p. 39**
- 04#06 Élaborer et mettre en œuvre un plan marche **Non engagée**
- 04#07 Élaborer et mettre en œuvre un Plan Local de Mobilité **Non engagée**
- 04#08 Améliorer la performance du service de bus **p. 36 et 38**
- 04#09 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de labellisation des parcs relais **p. 39**
- 04#10 Développer les stations de covoiturage et promouvoir une plateforme numérique de covoiturage **Non engagée**
- 04#11 Étudier le potentiel de développement du service d'autopartage **Non engagée**
- 04#12 Promouvoir les véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques **p. 39**

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 05#01 Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur des réseaux de chaleur et froid **Engagée en 2022**
- 05#02 Identifier les zones favorables au développement de la géothermie superficielle **Engagée en 2022**
- 05#03 Étudier la faisabilité de développer la production de biogaz (méthanisation) **Non engagée**
- 05#04 Accompagner les acteurs du territoire pour le développement du solaire photovoltaïque et thermique **Non engagée**
- 05#05 Mettre en service la centrale solaire au sol de Courtry **p. 36**
- 05#06 Mettre en service l'unité de méthanisation des boues de la station d'épuration du SIAM **Engagée en 2021 par le SIAM**
- 05#07 Mettre en service le réseau de chaleur en géothermie profonde à Champs-sur-Marne / Noisiel **Finalisée en 2021**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 06#01 Mettre en œuvre le tri à la source des déchets organiques en vue de l'échéance obligatoire de 2024 **Engagée en 2021 par le SIETREM et SIETOM**
- 06#02 Poursuivre le déploiement des composteurs **Engagée en 2021 par le SIETREM et SIETOM**
- 06#03 Mettre à jour et mettre en œuvre les plans locaux de prévention des déchets et assimilés **Engagée en 2021 par le SIETREM et SIETOM**
- 06#04 Élaborer un Plan Alimentaire Territorial **p. 40**
- 06#05 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie tourisme durable **p. 53**

MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- 07#01 Créer un club climat **p. 41**

Consultez la synthèse du plan d'actions du PCAET : bit.ly/PCAET-PVM

LES TEMPS FORTS



MARS

Boostez votre projet engagé

Dispositif de soutien aux acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS), "Boostez votre projet engagé sur Paris - Vallée de la Marne!" a mis à l'honneur 4 porteurs de projet en 2023: Caroline De Oliveira pour "Les Capsules de Lila", Miriam Dzah pour "The New Botanist", Alain Lefevre pour ses "Comptoirs coopératifs" et Omar Somi pour un tiers lieu nourricier.

JANVIER

Atlas de la Biodiversité Communautaire

Épaulée par une équipe d'experts, l'Agglomération s'est lancée dans la réalisation d'un atlas qui répertorie la biodiversité locale. Participatif, cet inventaire fait appel au sens de l'observation des habitants pour repérer des espèces animales et végétales présentes sur le territoire.

FÉVRIER

Dizaine de la Création

Dans le cadre de la Dizaine de la Création, du 6 au 16 février, les élèves et enseignants du réseau des conservatoires ont présenté la création en organisant plusieurs rendez-vous gratuits.

MAI

Contre les violences faites aux femmes

Le colloque *Pour une prise en charge coordonnée des femmes victimes de violences sur Paris - Vallée de la Marne*, animé par le collectif "Elles demandent" contre les violences faites aux femmes, s'est tenu le 10 mai 2023 à l'Hôtel d'Agglomération.



MARS

Premières pages

Labélisées "Premières pages", depuis 2015, par le ministère de la Culture, les médiathèques offrent aux tout-petits de quoi démarrer une grande et belle histoire avec les livres. En 2023, le livre *Un peu perdu* de Chris Haughton a été offert par l'Agglomération aux enfants nés en 2022 et aux enfants adoptés en 2022 âgés de 0 à 4 ans.

JUIN

Les 1000 tours d'Edison

Résultat d'une année entière d'initiation conduite par les conservatoires en partenariat avec l'Éducation Nationale, 450 écoliers sont montés sur scène en juin 2023 lors de 5 représentations de l'opéra scientifique de Julien Joubert *Les 1000 tours d'Edison*.

MAI

Rénovation de la piscine Robert-Préault

Théâtre de travaux d'envergure pendant 5 mois, la piscine Robert-Préault, à Chelles, a rouvert ses portes le 15 mai 2023. Près d'1 M€ a été consacré à la modernisation et la rénovation de la halle bassins, aux reprises d'étanchéité, à diverses interventions dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et le service rendu aux habitants.

NOVEMBRE

Maison Sport-Santé

La Maison Sport-Santé (MSS) a ouvert ses portes le 6 novembre 2023. Sa mission est d'accompagner toutes les personnes souhaitant débiter ou reprendre une activité physique. Elle évalue les capacités physiques de ses adhérents afin d'établir un parcours de reprise d'activité adaptée avec l'accompagnement de ses éducateurs sportifs en activités physiques adaptées.

SEPTEMBRE

Le Nautil en cours de rénovation

Le chantier de restructuration et de rénovation des vestiaires et de l'accueil de l'espace Aquatique du Nautil a démarré le 4 septembre 2023. Il permettra d'améliorer l'accueil des nageurs de l'équipement sportif et de loisirs intercommunal, situé à Pontault-Combault.

NOVEMBRE

Volontaires

À moins d'un an des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'Agglomération a lancé une campagne de recrutement de volontaires pour accueillir, orienter et informer les spectateurs aux abords du stade nautique olympique, à Vaires-sur-Marne, site des épreuves d'aviron et de canoë-kayak.

MAI

Médiathèque de la Ferme du Buisson - Daniel Vachez

En hommage à Daniel Vachez, ancien maire de Noisiel, décédé le 15 mars 2021, la médiathèque de la Ferme du Buisson a changé de nom et s'appelle à présent médiathèque de la Ferme du Buisson - Daniel Vachez. La cérémonie officielle de changement de nom s'est déroulée samedi 13 mai 2023.



RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS ÉVÈNEMENTS

JOURNÉE OLYMPIQUE

Évènement sportif et festif, la Journée Olympique du 23 juin 2023, a permis à près de 1000 élèves de tester différentes disciplines sportives, à l'affiche des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Puis à 18h, le Village Olympique proposait, aux petits et aux grands, plusieurs initiations sportives, de la restauration mais aussi le concert de Ben l'Oncle Soul et un feu d'artifice.



OXY'TRAIL A 10 ANS

Pas moins de 6500 coureurs, 6000 visiteurs et 800 volontaires se sont retrouvés, les 24 et 25 juin, au parc de Noisiel pour célébrer les 10 ans d'Oxy'trail! Des courses de 5, 13 ou 23 km, une marche nordique de 11 km et des courses enfants étaient au programme. Et sur le village, des animations pour tous les âges étaient proposées.

PAR HAS'ART!

Entre cirque, musique, théâtre et danse, la 5^e édition de Par has'Art! a embarqué les spectateurs dans une ambiance chaleureuse et riche en émotions. Les habitants étaient invités à (re)découvrir leur espace public, qu'il soit urbain ou bucolique, à travers des spectacles insolites et conviviaux.



ALIM'TON AGGLO

L'alimentation durable était au cœur des discussions du samedi 14 octobre 2023. Pour sa 2^e édition, à Roissy-en-Brie, l'évènement gourmand et familial proposait un marché de producteurs locaux mais également des jeux, des expositions et des conférences.



TOURNÉE DES DRAPEAUX

3 drapeaux, 5 jours, 12 villes. La Tournée des Drapeaux Olympiques a réuni des milliers d'habitants pendant 5 jours de festivités, du 23 au 27 octobre 2023. Les drapeaux olympique, paralympique et de Paris 2024 ont sillonné le territoire, faisant étape dans chacune des 12 villes, au gré des déambulations, animations festives, démonstrations ou initiations sportives.



RENCONTRES ÉCONOMIQUES

Plus de 80 chefs d'entreprise et acteurs économiques du territoire s'étaient réunis, le 10 octobre à Croissy-Beaubourg, à l'occasion de la 2^e édition des Rencontres Économiques. Les entreprises ont échangé entre elles, avec les services de l'Agglomération et des partenaires institutionnels, à propos de divers sujets.



FORUM OBJECTIF EMPLOI

Plus de 500 personnes ont rencontré la quarantaine d'entreprises et partenaires mobilisés pour le forum Objectif Emploi, organisé le 20 avril 2023, à Pontault-Combault. Demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, jeunes entrepreneurs ont eu la possibilité d'être en relation avec des recruteurs.



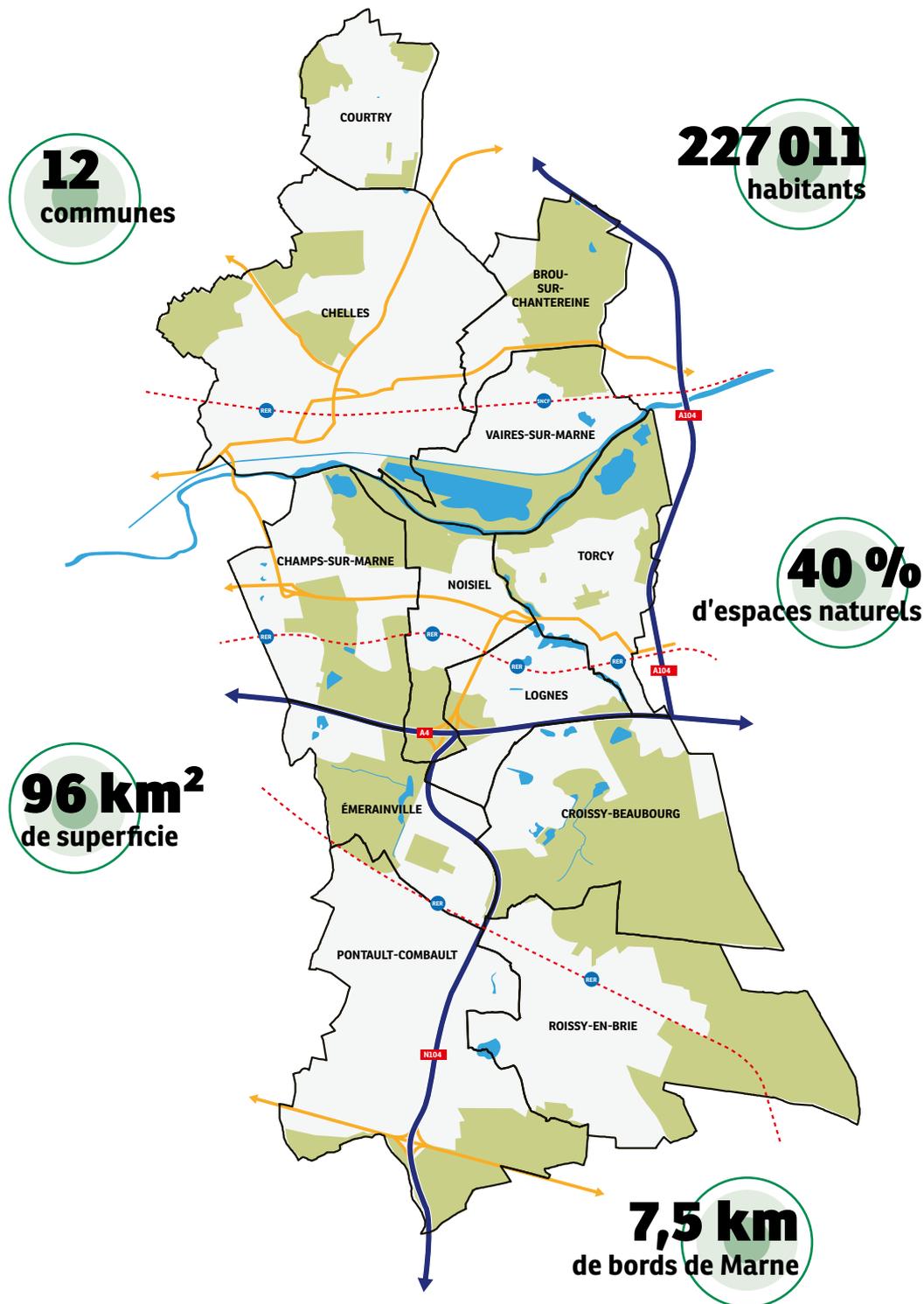




PARIS - VALLÉE DE LA MARNE,
UNE AGGLOMÉRATION
DYNAMIQUE
AU SERVICE DES
12 COMMUNES

UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ

AUX PORTES DU GRAND PARIS



UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ

OUVERTE SUR L'AVENIR



35
zones
d'activités



22 495
établissements
industriels et
commerciaux



79 075
emplois



1
Service
intercommunal
de l'emploi



1
Espace
entrepreneurs



1
Maison de
l'entreprise
innovante



1
université
3
grandes écoles



18 000
étudiants



34
laboratoires de
recherche



1
pôle d'excellence
de la ville
durable



8
gares
3
lignes de train



2
axes
autoroutiers
(A4 / A104)



3
gares routières
gérées par
l'Agglomération



9
parkings
vélos



14
médiathèques



9
conservatoires



3
studios
de musique



3
auditoriums



1
salle
de spectacles,
Les Passerelles



4
piscines
1
Centre aquatique



1
centre de sport
et loisirs,
Le Nautil



1
Maison
Sport-Santé



3
Maisons
de justice
et du droit



5
aires d'accueil
des gens du
voyage



1
Office
de Tourisme

65 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

AUX AMBITIONS COLLECTIVES ET PARTAGÉES



Torcy

Guillaume LE LAY-FELZINE
Président
de la Communauté d'agglomération
Paris - Vallée de La Marne
Maire



Pontault-Combault

Gilles BORD
Co-1^{er} vice-président
Chargé des équipements
sportifs, de la politique sportive
communautaire et des Jeux
Olympiques et Paralympiques
Paris 2024
Maire



Roissy-en-Brie

François BOUCHART
Co-1^{er} vice-président
Chargé de l'aménagement
du territoire et de l'urbanisme
Maire



Chelles

Brice RABASTE
2^e vice-président
Chargé des transports,
des liaisons douces
et du Grand Paris
Maire



Noisiel

Mathieu VISKOVIC
3^e vice-président
Chargé des travaux, des réseaux,
de la voirie communautaire
et de l'entretien du patrimoine
Maire



Courtry

Xavier VANDERBISE
4^e vice-président
Chargé du tourisme et de
l'attractivité du territoire
Maire



Pontault-Combault

Sofiane GHOZELANE
5^e vice-président
Chargé des finances
et des marchés publics



Champs-sur-Marne

Michel BOUGLOUAN
6^e vice-président
Chargé de l'habitat
et des gens du voyage



Brou-sur-Chantereine

Stéphanie BARNIER
7^e vice-présidente
Chargée de l'eau
et de l'assainissement
Maire



Lognes

Nicolas DELAUNAY
8^e vice-président
Chargé des équipements
et de la politique culturelle
communautaire
Maire



Émerainville

Alain KELYOR
9^e vice-président
Chargé du contrôle de gestion
et de l'évaluation des politiques
publiques
Maire



Chelles

Colette BOISSOT
10^e vice-présidente
Chargée du développement
durable, du plan climat,
des espaces verts,
des bois et des bords de Marne



Vaires-sur-Marne

Yohann DESFOUX
11^e vice-président
Chargé de la communication
institutionnelle
et de l'aménagement numérique
du territoire



Croissy-Beaubourg

Michel GÉRÉS
12^e vice-président
Chargé des plans d'eau
Maire



Torcy

Gérard EUDE
1^{er} conseiller délégué
Chargé du développement
économique, de l'enseignement
supérieur et de la recherche



Roissy-en-Brie

Hafida DHABI
2^e conseillère déléguée
Chargée de l'attractivité
des parcs commerciaux



Champs-sur-Marne

Daniel GUILLAUME
3^e conseiller délégué
Chargé des grands projets
de la Cité Descartes



Chelles

Benoît BRESSES
4^e conseiller délégué
Chargé de l'emploi, de l'insertion
et de la formation professionnelle



Pontault-Combault

Sara SHORT FERJULE
5^e conseillère déléguée
Chargée de la santé et de la
politique sociale communautaire



Chelles

Guillaume SÉGALA
6^e conseiller délégué
Chargé de la politique de la ville

Les conseillers communautaires

Champs-sur-Marne Maud TALLET (Maire) • Corinne LEGROS WATERSCHOOT • Marie SOUBIE-LLADO • Mourad HAMMOUDI • Mathieu LOUIS **Chelles** Philippe MAURY • Céline NETTHAVONGS • Jacques PHILIPPON • Audrey DUCHESNE • Annie FERRI • Nicole SAUNIER • Frank BILLARD • Michèle DENGREVILLE • Christian COUTURIER • Nathalie DUBOIS • Salim DRICI • Lydie AUTREUX **Émerainville** Michelle FABRIGAT **Lognes** Corinne LEHMANN • Judith BONNET • Christopher DELAMARÉ

Noisiel Carline VICTOR LE ROCH • Florian BRICOGNE • Pascale NATALE **Pontault-Combault** Fernand TREZENTOS OLIVEIRA • Maxime BACHELEY • Sophie PIOT • Pascal ROUSSEAU • Céline GINEYS • Jean-Noël HOUEDEMOND • Rosa DE ALMEIDA LACERDA • Delphine HEUCLIN **Roissy-en-Brie** Nadia ARAMIS • Jonathan ZERDOUN • Kamel TEFFAH • Marie-Elisabeth GUEZODJE • Francis IGLÉSIAS **Torcy** Marie-Luce NEMO • Nicole VERTENEUILLE • Ouassini BEKKOUCHE • Anne-Sophie MONDIÈRE • Éric MORENCY **Vaires-sur-Marne** Edmonde JARDIN (Maire) • Monique COULAIS • Céline RECULET

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Les instances communautaires de l'Agglomération ont pour objectif de prendre des décisions dans le cadre des compétences qui sont les siennes.

En 2023, **1120** actes ont été rédigés dont :

386 délibérations • 578 décisions du Président • 156 arrêtés du Président

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante de l'Agglomération, le Conseil communautaire est composé de 65 membres issus des 12 conseils municipaux du territoire. Il se réunit au moins une fois par trimestre, en présentiel ou en visioconférence, pour débattre des actions à mettre en œuvre, partenariats à nouer, projets à lancer, etc.

En 2023, 8 conseils communautaires ont été organisés dont 2 extraordinaires

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président, des vice-présidents, des conseillers délégués et des maires des communes membres, le Bureau communautaire se réunit généralement en amont des conseils communautaires pour les préparer, définir les grandes orientations et analyser les points qui y seront débattus.

En 2023, 9 bureaux communautaires ont été organisés

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont organisées aussi souvent que nécessaire afin de permettre aux conseillers d'accompagner la conduite des projets (avancée des dossiers, éventuelles difficultés, propositions d'ajustements...).

L'Agglomération compte 6 commissions :

- > Aménagement / Urbanisme / Politique de la ville / Habitat
- > Finances / Contrôle de gestion / Évaluation des politiques publiques
- > Développement économique / Commerces / Emploi / Enseignement supérieur
- > Environnement / Travaux / Réseaux / Transports
- > Culture / Tourisme
- > Sport / Santé

En 2023, 32 commissions ont été organisées

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Cette instance consultative permet d'associer directement les communes à la gouvernance de l'intercommunalité. Elle est composée des 12 maires, dont le président de Paris - Vallée de la Marne. C'est le lieu de débat autour des grandes orientations de l'Agglomération, notamment sur la question des compétences et de la définition de l'intérêt communautaire.

En 2023, 8 conférences des maires ont été organisées



Les différentes instances de la collectivité garantissent la participation et la représentation à tous les niveaux de la chaîne de décision. Elles contribuent à l'efficacité, à la responsabilité et à la transparence de l'institution.

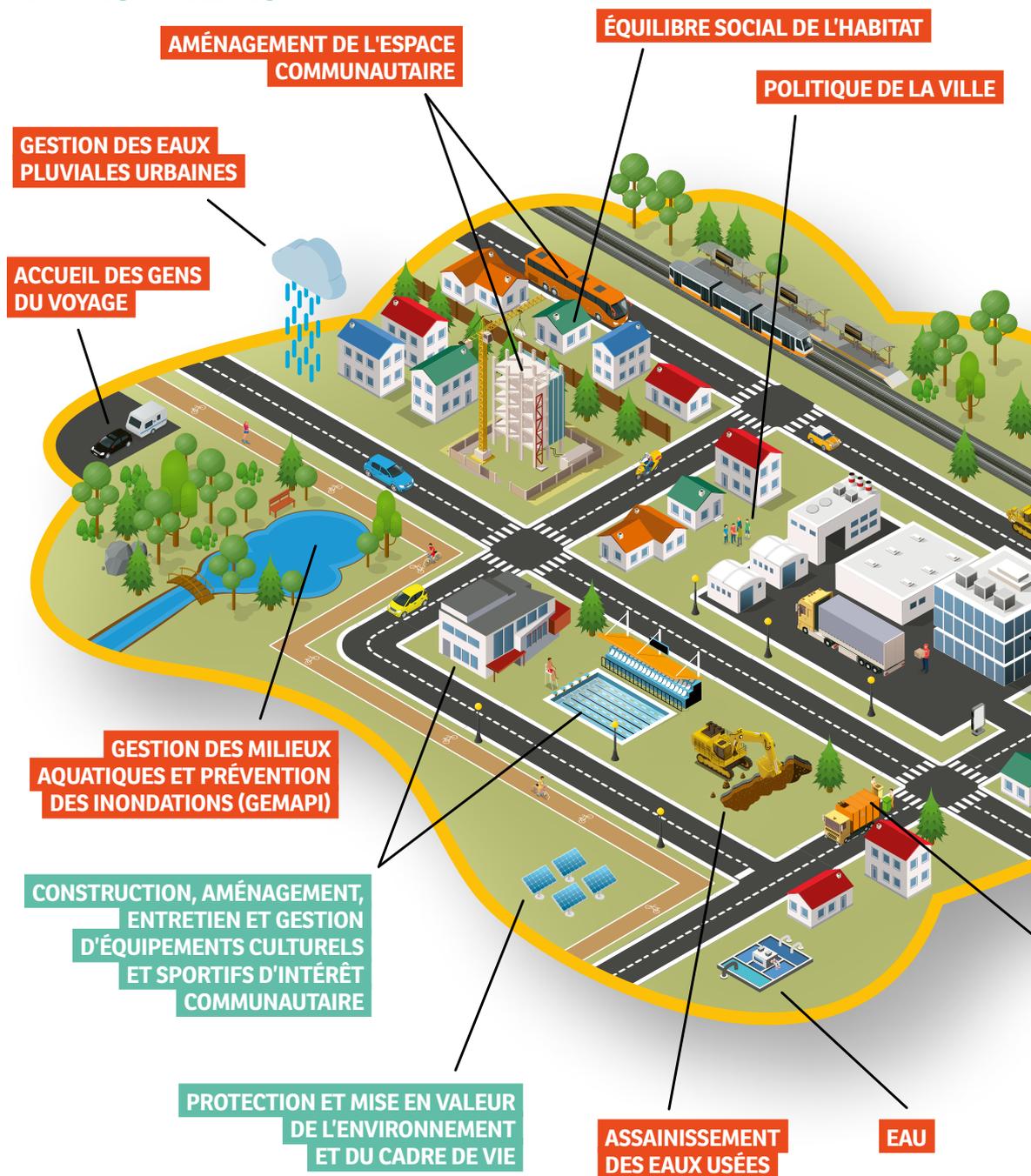
L'Agglomération est également engagée dans la dématérialisation des procédures (utilisation du logiciel interministériel d'archivage VITAM, logiciel courrier, réunions du Conseil communautaire accessibles en visioconférence sous conditions, dématérialisation de la publicité des actes...).

L'AGGLO

SES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE, DÉFINIES PAR LA LOI



CRÉATION OU AMÉNAGEMENT
ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE;
CRÉATION OU AMÉNAGEMENT
ET GESTION DE PARCS DE
STATIONNEMENT D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS DES MÉNAGES
ET DÉCHETS ASSIMILÉS

LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE, DÉFINIES LIBREMENT

CRÉATION, ORGANISATION, SOUTIEN
ET/OU GESTION D' ACTIONS OU D'ÉVÈNEMENTS
SPORTIFS ET CULTURELS

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI,
DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ
ET DE LA MÉDECINE DU SPORT

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN
ET GESTION DE RÉSEAUX DE CHALEUR
OU DE FROID URBAINS

ACTIONS DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR SUR LE TERRITOIRE

HÉBERGEMENT DE LA BOURSE DU TRAVAIL
DANS LE CADRE DE LA POURSUITE
DU PARTENARIAT AVEC CETTE DERNIÈRE

SPORT DE HAUT NIVEAU





OPTIMISER LES RESSOURCES

**POUR UN SERVICE
PUBLIC DE QUALITÉ**

ORGANISER LES MOYENS HUMAINS

AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE



Paris - Vallée de la Marne emploie 889 agents permanents. Ensemble, ils assurent une action publique au service de l'intérêt général. La direction des ressources humaines (DRH) organise la gestion des carrières, des paies, des recrutements et mène des actions de formation et de prévention.

889 Agents permanents

69 Agents saisonniers d'été

105 Stagiaires accueillis (dont 12 gratifiés et 11 apprentis)

ACCOMPAGNER LES CARRIÈRES

Mise en conformité réglementaire

De nombreuses évolutions légales en matière de paie et carrière afin de compenser l'inflation (dispositif global de lutte contre l'inflation, augmentation du SMIC, augmentation de la valeur du point, divers reclassements et modifications de grilles indiciaires des catégories C et B...) ont été appliquées en 2023 et certaines sont en attente pour 2024.

Utilisation d'un nouveau logiciel

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la DRH dispose d'un nouvel outil. Le Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) est un ensemble d'applications qui accompagne la direction des ressources humaines de la collectivité dans ses différentes missions quotidiennes (carrières, paie, formation, santé, prévention...).

Période Préparatoire au Reclassement (PPR)

La PPR est un accompagnement vers le reclassement des personnes déclarées inaptes à leur fonction. Elle se fait sur une durée maximale d'1 an en continu et permet d'élaborer un nouveau projet professionnel en se formant, en bénéficiant d'une période d'observation et de mise en situation, etc. En 2023, l'Agglomération continue de s'appuyer sur le réseau PPR entre les communes du territoire et à proximité, afin de mutualiser et partager les expériences et de proposer une "bourse aux stages". La direction des ressources humaines a accompagné et suivi 3 agents en reclassement avec des bilans réguliers et l'aide à la recherche de stages.

MAINTENIR LE DIALOGUE SOCIAL

Les organisations syndicales de l'Agglomération – CGT et CFDT – sont consultées avant les prises de décisions de l'Autorité territoriale portant effet sur le fonctionnement de la collectivité et sur le travail des agents. En 2023, ont été organisés :

- 3 Comités sociaux territoriaux (CST)
- 3 Formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSSCT)
- 6 réunions avec les organisations syndicales

FORMER ET PRÉVENIR

Plan de formation

Un plan de formation a été réalisé en 2023. Ce dernier permet de recenser les besoins en formation des agents dans le cadre de leur déroulement de carrière.

En 2023, l'une des priorités de l'Agglomération a été l'accompagnement CNFPT du réseau des Médiathèques sur le volet formation dans le cadre du projet des "Médiathèques de demain".

Au 2nd semestre, l'ensemble des artistes-enseignants des conservatoires ont été formés sur des thèmes liés à leur métier ou à la sécurité (le handicap dans l'enseignement artistique, le secourisme, être équipier de première intervention...).

Enfin, tout au long de l'année, les agents ont bénéficié de la poursuite des campagnes de formation sur la sécurité incendie, la sécurité au travail ainsi que la sensibilisation aux addictions.

Budget alloué à la formation (hors CNFPT) :
222 058 €

Cotisations versées au CNFPT au titre de la formation : 232 262 €

Plan de prévention

En 2023, les enjeux ont été de continuer les actions de prévention. Le plan de prévention présenté au FSSSCT s'articulait autour de 5 axes :

- Poursuivre la prévention, la sensibilisation et l'information des agents à la sécurité au travail
- Améliorer les conditions de travail
- Continuer à développer les actions en santé au travail
- Continuer le développement de l'adéquation entre l'activité physique et le travail
- Élargir le réseau des relais prévention à l'ensemble des établissements de l'Agglomération

En collaboration avec la médecine préventive du Centre de gestion ou du Centre de médecine du travail et de santé au travail (CIAMT), l'Agglomération poursuit les aménagements de postes.

Dépenses en faveur de la prévention, sécurité et amélioration des conditions de travail :
20 600 €

PERSPECTIVES 2024

- Discussions avec les organisations syndicales sur la mise en place de la nouvelle réglementation en matière de participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire
- Adapter la procédure de recrutement à la loi de Transformation de la fonction publique
- Poursuite de l'organisation des formations en intra afin de limiter les déplacements
- Mise à jour du document unique des risques professionnels
- Développer les relais prévention dans les équipements et les Dispositifs Alarme Travailleur Isolé (DATI)
- Formations auprès des acheteurs publics de l'Agglomération et des communes du territoire dans le cadre du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) ■ **Action 01#01 du PCAET**
- Développer une méthode de gestion de la masse salariale en présentant des perspectives et études plus précises



En matière de ressources humaines, les Objectifs de Développement Durable tendent vers l'égalité des chances, l'élimination des violences, la réduction des inégalités femmes / hommes, l'autonomisation, la sécurité et la protection des travailleurs.

Dans le cadre de son PCAET, et afin de répondre aux enjeux de montée en compétences des agents publics sur la transition écologique, la Communauté d'agglomération travaille en collaboration avec le CNFPT afin de réaliser un plan de formation à destination des acheteurs publics de l'Agglomération et des responsables "achat public" des communes du territoire, pour un démarrage des formations en 2024.

INVESTIR

POUR PRÉPARER L'AVENIR

En 2023, Paris - Vallée de la Marne a subi de plein fouet l'inflation liée à la crise énergétique avec notamment une hausse spectaculaire des dépenses associées au chauffage et à l'électricité des équipements publics. En parallèle de cette inflation, l'Agglomération continue à être impactée par une érosion de ses recettes de fonctionnement à travers une baisse des dotations de l'État.

Dans ce contexte budgétaire marqué par un effet ciseau (les recettes de fonctionnement évoluent moins vite que les dépenses de fonctionnement), les élus communautaires ont souhaité, en 2023, respecter 4 grands principes :

- Maintenir les taux de fiscalité directe locale et les tarifs proposés aux administrés au même niveau qu'en 2022
- Rationaliser autant que possible les dépenses de fonctionnement
- Poursuivre le désendettement de l'Agglomération
- Proposer un programme d'investissements ambitieux

LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE L'AGGLOMÉRATION

Les recettes du budget principal de l'Agglomération se sont élevées à **251,5 M€** tandis que les dépenses se sont élevées à **237,3 M€**.

Paris - Vallée de la Marne a réalisé un programme d'investissements ambitieux sans augmenter le taux de fiscalité locale tout en continuant à diminuer l'encours de sa dette.

Les principales dépenses en 2022

Fonctionnement

- Charges à caractère général : **18,1 M€**
- Charges de personnel : **37 M€**
- Paiement des intérêts de la dette : **9,7 M€**
- Reversements de fiscalité : **42,8 M€**
- Charges de gestion courante (dont subventions versées aux associations et aux budgets annexes) : **18,4 M€**
- Autres dépenses (opérations d'ordre budgétaire) : **13 M€** (identique en recettes d'investissement)

Investissement

- Les dépenses d'équipement : **14,3 M€** (hors report) dont
 - Travaux pour les conservatoires : **0,4 M€**
 - Acquisition de matériel pour les conservatoires : **0,2 M€**
 - Travaux pour les médiathèques : **0,2 M€**
 - Travaux pour les piscines : **1,6 M€**
 - Aides pour la rénovation, notamment énergétique, des logements : **0,8 M€**
 - Aménagement des parcs : **0,3 M€**
 - Travaux sur les réseaux d'eau : **1,8 M€**
 - Travaux de voirie quartier de l'arche guédon à Torcy : **0,6 M€**
 - Travaux sur les bords de marne : **0,2 M€**
 - Travaux de voirie ZA Malnoue : **0,2 M€**
 - Aménagement des abords du parking SILO à Pontault-Combault : **0,5 M€**
 - Redynamisation de la Zone d'activité Paris Est : **0,2 M€**
- Remboursement du capital de la dette : **25,9 M€**
- Participation aménagement 77 : **0,5 M€**
- Travaux réalisés pour le compte de tiers : **7,2 M€**
- Report sur l'exercice 2024 : **14,7 M€**
- Résultat 2022 : **30 M€**
- Opérations d'ordre budgétaire : **0,3 M€**
- Opération comptable : **0,4 M€**
- Opérations patrimoniales : **5 M€**

Les principales recettes en 2023

Fonctionnement

- Impôts et taxes intercommunales: **99,3 M€**
- Produits correspondants aux droits perçus des usagers fréquentant les services intercommunaux: **2,6 M€**
- Dotations de l'État et des autres collectivités territoriales: **44,2 M€**
- Revenus issus des loyers d'immeubles et des concessions: **0,3 M€**
- Fonds de soutien pour les emprunts structurés: **2 M€**
- Produits liés à des cessions pour la ZAI de Torcy: **1 M€**
- Remboursement sécurité sociale des agents contractuels: **0,1 M€**
- Résultat 2022 : **16,2 M€**
- Opérations d'ordre budgétaire: **0,7 M€**

Investissement

- Emprunts visant à financer une partie des travaux d'investissement: **18,6 M€**
- Remboursement des travaux réalisés pour le compte de tiers (avec dépenses équivalentes): **7,3 M€**
- Subventions d'investissement: **1,8 M€**
- Remboursement d'un emprunt par l'opérateur Dalkia dans le cadre de la géothermie: **0,3 M€**
- Cession du réseau du SYMVEP: **0,4 M€**
- Versement par l'État du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA): **1,6 M€**
- Report sur l'exercice 2024 : **22,9 M€**
- Résultat 2022 : **14,2 M€**
- Autres recettes (opérations d'ordre budgétaire): **13 M€** (identique en dépenses de fonctionnement)
- Opérations patrimoniales: **5 M€**

PERSPECTIVES 2024

- Ne pas augmenter les impôts des ménages
- Continuer à investir pour le territoire
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement et ce malgré l'inflation et la crise énergétique
- Continuer à se désendetter pour dégager des marges de manœuvre budgétaires dans le but de financer les investissements futurs



Plus d'1M d'euros dépensés pour la rénovation de la piscine Robert-Préault, à Chelles

SÉCURISER ET RATIONALISER

LES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

La Direction de la Commande et des Achats Publics assure la sécurité juridique de l'ensemble des procédures de passation des contrats publics et garantit des achats efficaces.

Pour cela, en 2023 :

- **137 marchés ont été notifiés dont :**
 - 38 marchés en procédure formalisée
 - 18 marchés à procédure adaptée
 - 77 marchés d'un montant inférieur à 40 000 € HT
 - 4 marchés subséquents

Mutualisation des achats

Afin d'être plus efficace et de réaliser des économies d'échelle inhérentes aux achats groupés, l'Agglomération poursuit la mutualisation des achats entre ses différents services mais également avec ses communes membres.

À ce titre, elle a été coordonnatrice de plusieurs groupements de commandes en 2023, concernant :

- La fourniture de papier d'impression, regroupant les besoins de 4 communes et d'un CCAS
- La fourniture de denrées alimentaires et de petits matériels à usage unique, regroupant les besoins de l'Agglomération et d'une commune

Adaptation des marchés liée à l'inflation

Vu le contexte inflationniste et géopolitique actuel, la Direction de la Commande et des Achats Publics (DCAP) a mis en œuvre une procédure interne relative aux incidences des crises sur la passation et l'exécution des marchés publics. Ainsi, conformément aux dernières dispositions jurisprudentielles et réglementaires en la matière, cette procédure interne prévoit la possibilité d'adapter les clauses financières des marchés en cours d'exécution, sur justificatifs, si les surcoûts subis par le titulaire ont "dépassé les limites ayant pu raisonnablement être envisagées par les parties lors de la passation du contrat". Une analyse au cas par cas est réalisée sur la base de la procédure interne commune à l'ensemble des marchés publics de l'Agglomération.

Dans l'optique d'intégrer ce contexte économique particulier, la DCAP a réalisé des sourcings à destination des opérateurs économiques des secteurs concernés, préalablement à la publication de la consultation afin d'identifier les contraintes économiques des entreprises et notamment d'adapter au mieux la rédaction de la clause de révision des prix (formule et choix des indices et index).

Animation d'ateliers thématiques

En 2023, la DCAP a participé :

- Aux Rencontres économiques, organisées par la direction du développement économique, en octobre
- Au salon de l'achat public, organisé par le département de Seine-et-Marne, le 9 novembre

Lors de ces événements, la DCAP a eu l'opportunité de communiquer auprès des entreprises présentes, sur la programmation pluriannuelle des achats des services prescripteurs de l'Agglomération, partager et vulgariser ses connaissances sur la commande publique et recenser les entreprises par secteur d'activité.

Par ailleurs, en partenariat avec la CCI de Seine-et-Marne, 2 ateliers à destination des entreprises du territoire ont été organisés, permettant à celles-ci de mieux appréhender la réponse à un marché public et la participation à des auditions au titre des négociations.



PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre l'animation des formations internes Marchés publics avec une diversification des thématiques proposées
- Envisager la participation à de nouveaux événements concernant l'achat public
- Proposer des ateliers de formation aux TPE/PME du territoire



À travers les pratiques d'achat et de commande publique, la collectivité peut améliorer la prise en compte des Objectifs de Développement Durable, notamment en matière sociale et environnementale. Dans le cadre de son PCAET, l'Agglomération anime une démarche de commande publique durable, notamment par le réseau des acheteurs publics.





BÂTIR
L'AGGLOMÉRATION
DE DEMAIN
ET PRÉSERVER
SON PATRIMOINE

AGIR POUR L'HABITAT

PRIVÉ ET PUBLIC

L'équilibre social de l'habitat est une compétence obligatoire de Paris - Vallée de la Marne. Elle a pour objectif le développement de l'offre de logements et l'amélioration de l'habitat sur le territoire, à la fois sur le parc public et privé. Au quotidien, l'Agglomération répond aux besoins diversifiés de l'ensemble de ses habitants : familles, étudiants, seniors... De plus, elle aménage, gère et entretient les aires d'accueil des gens du voyage.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le PLH de l'Agglomération a été arrêté par le Conseil communautaire le 25 juin 2020 et couvre la période 2020-2025. Il fixe, en lien avec les communes et l'État, l'ensemble des interventions à mener et les moyens alloués.

SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION DE MISE EN LOCATION (DML)

La DML s'impose aux propriétaires privés mettant en location leur logement, à titre de résidence principale. Par le retour d'informations et leur exploitation statistique, ce dispositif vise à mieux connaître le fonctionnement du parc locatif privé dans une optique de lutte contre l'habitat indigne.

La DML est en place dans 10 communes : Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Noisiel (cité Menier), Roissy-en-Brie, Torcy, Vaires-sur-Marne, Lognes et Pontault-Combault.

En 2023 :

> 609 déclarations de mise en location ont été déposées.

| Chelles | Pontault-Combault | Champs-sur-Marne | Vaires-sur-Marne | Roissy-en-Brie | Torcy | Brou-sur-Chantereine | Lognes | Courtry | Noisiel |
|---------|-------------------|------------------|------------------|----------------|-------|----------------------|--------|---------|---------|
| 209 | 124 | 66 | 64 | 56 | 54 | 16 | 12 | 8 | 0 |

SUIVRE LES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE UNIQUE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SURE)

Mis en place en 2020 avec Seine-et-Marne Environnement, le SURE, composé de 2 conseillers Energie dédiés au territoire, accueille, conseille, oriente et accompagne gratuitement les habitants ayant des projets de rénovation énergétique de leur logement.

En partenariat avec le département de Seine-et-Marne et l'État, le SURE reçoit sur rendez-vous et mène des actions d'information et de sensibilisation sur le territoire.

En 2023 :

> 543 demandes de conseils ou d'accompagnement

Budget alloué au dispositif en 2023 : 99 000 €

■ Action 03#09 du PCAET

SOUTENIR LES TRAVAUX DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Les propriétaires souhaitant réaliser des travaux améliorant, en particulier, la performance énergétique de leur logement, peuvent solliciter une aide financière de l'Agglomération, en complément d'autres aides publiques, notamment de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Les travaux éligibles incluent également l'adaptation du logement aux handicaps des occupants, la résolution de dysfonctionnements importants (habitat indigne) ou encore la rénovation des copropriétés en difficulté.

En 2023 :

> 56 dossiers d'aide ont été accordés dont 42 relatifs à des travaux d'amélioration de la performance énergétique

Une aide totale de 90 272 € a été accordée par l'Agglomération pour soutenir les travaux de rénovation énergétique des logements privés

■ Action 03#13 du PCAET



ACCOMPAGNER LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

L'Agglomération soutient les organismes réalisant des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements locatifs sociaux sur son territoire.

En 2023 :

- > 553 331 € ont été accordés par l'Agglomération pour la rénovation de 1 541 logements
- > L'Agglomération a garanti les emprunts contractés par les organismes pour améliorer leur parc de logements locatifs sociaux

■ Action 03#13 du PCAET

SOUTENIR LES ORGANISMES DÉVELOPPANT LEUR PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

L'Agglomération soutient le développement du parc de logements locatifs sociaux de 2 manières complémentaires :

- > En accordant des aides directes aux organismes développant leur offre de logements locatifs sociaux par des opérations de construction ou d'acquisition de logements

En 2023, la réalisation de 169 logements a été soutenue pour 127 791 €

- > En accordant sa garantie aux organismes pour les emprunts qu'ils sollicitent, en particulier auprès de la Caisse des Dépôts, pour des opérations de construction ou d'acquisition. En contrepartie de la garantie accordée, 20 % des logements de chaque opération sont réservés à l'Agglomération. Celle-ci rétrocède la gestion de ces logements aux communes d'implantation.

L'Agglomération, en accordant sa garantie d'emprunt pour 17 opérations dont 6 de développement de l'offre, a pu se voir attribuer un contingent de 70 logements rétrocédés aux communes.

GARANTIR UN BON NIVEAU D'OCCUPATION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'Agglomération gère et entretient 58 emplacements familiaux sur 5 aires d'accueil des gens du voyage, situées à Émerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie. Les familles sont accueillies pour une durée de 3 mois renouvelable sous conditions, notamment de scolarisation des enfants. Les résidents s'acquittent d'un droit d'emplacement de 4,20 € par jour et des coûts liés à leur consommation de fluides (eau, électricité...) relevée individuellement.

En 2023 :

- Le taux moyen d'occupation des aires a été de 89 % (hors période de fermeture estivale)
- Le coût de gestion et d'entretien des aires d'accueil a été de 294 117 €
- Les recettes, constituées des paiements des voyageurs et de l'aide au fonctionnement versée par l'État, ont été de 147 913 €

PERSPECTIVES 2024

- Renforcer le soutien à la rénovation énergétique des logements individuels et collectifs privés, le système d'aide financière aux ménages et travailler sur un nouveau mode opératoire suite à l'augmentation massive des aides mobilisables de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat)
- Réévaluer la mise en œuvre de la DML
- Poursuivre l'étude préalable à la mise en œuvre de la réforme des attributions et de la demande de logements locatifs sociaux
- Dans le cadre de la réforme majeure du logement social, finaliser les conventions de gestion en flux des logements sociaux avec les communes et les bailleurs et assurer leur suivi et leur évaluation
- Réinterroger le dispositif d'aides au parc public de façon à accroître son effet levier sur l'amélioration de la performance énergétique des logements, en lien avec le SURE et l'Association des organismes HLM d'Île-de-France ■ **Action 03#07 du PCAET**
- Poursuivre la mise en œuvre des opérations d'amélioration de l'habitat (Mission de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale - MOUS) des familles de la communauté des Gens du Voyage sédentarisées, à Chelles et à Courtry
- Construire un nouveau logement local d'accueil et de gestion sur l'aire d'accueil des Gens du voyage de Roissy-en-Brie



Développer l'habitat durable fait partie des Objectifs de Développement Durable. Il vise à assurer l'accès à tous à un logement adéquat, sûr et à un coût abordable, ainsi qu'à améliorer l'efficacité énergétique des logements.

Dans son PCAET, l'Agglomération s'est saisie de cet Objectif par la planification, le financement et le suivi des projets de rénovation énergétique du parc social, privé et du petit tertiaire, ainsi que par la sensibilisation des acteurs du territoire aux économies d'énergie. En effet, le secteur résidentiel joue un rôle prépondérant dans la consommation en énergie finale et dans les émissions de certains polluants atmosphériques sur le territoire.

S'ENGAGER POUR

LES QUARTIERS PRIORITAIRES

La Politique de la ville est une compétence obligatoire de l'Agglomération qui vise à garantir la cohésion urbaine dans les quartiers les plus défavorisés. Elle entend améliorer les conditions de vie de ses habitants, restaurer l'égalité des chances et les valeurs républicaines. À Paris - Vallée de la Marne, on compte 6 quartiers prioritaires répartis sur les communes de Champs-sur-Marne, Chelles, Noisiel, Roissy-en-Brie et Torcy.

MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE

Les 3 contrats de ville et leurs protocoles d'engagements renforcés et réciproques, liant l'État, les communes identifiées Quartier Politique de la Ville (QPV), l'Agglomération ainsi que ses partenaires sociaux, prévoient le financement d'actions en faveur des quartiers prioritaires.

Dans ce cadre, des priorités d'intérêt national ont été identifiées :

- Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi
- Permettre l'émancipation par l'éducation et la culture

Ainsi que des priorités départementales :

- Développer des projets structurants autour de la culture pour l'insertion et l'éducation
- Mettre en place des événements en soirée et le week-end dans les quartiers
- Créer des actions relatives à l'emploi, privilégiant la pratique du "aller vers", auprès des collégiens

Coûts liés aux contrats de ville en 2023 : 484 500 €

En 2023, l'élaboration du nouveau contrat de ville 2024-2030 a été lancée. Il sera signé par les différents partenaires : État, collectivités et bailleurs sociaux, fin mars 2024.

De juin 2023 à décembre 2023, une série de concertation avec les habitants ainsi que des ateliers thématiques sur le contrat de ville ont été réalisés :

- Ateliers emploi-insertion – développement économique, numérique, social et solidaire (ESS)
- Atelier promotion de l'éducation et de la culture
- Ateliers prévention santé – alimentation, activités sportives
- Ateliers cadre de vie, transition écologique, renouvellement urbain
- Sécurité publique et tranquillité résidentielle

L'ensemble des acteurs de la politique de la ville ainsi que les habitants ont participé activement aux débats, et à la mise en évidence des orientations et des objectifs pour le futur contrat de ville 2024-2030

SUBVENTION COMMUNAUTAIRE "POLITIQUE DE LA VILLE" DE 10 000 €

La subvention communautaire "Politique de la ville" d'un montant de 10 000 € a été répartie entre les projets éligibles conformément aux critères établis dans le règlement intérieur.

Ainsi, en 2023, ont été attribués :

- 2 000€ au conseil citoyen de La Renardière (Roissy-en-Brie) pour son projet "Les jardins de la renardière – Je jardine avec les petits"
- 2 000€ à l'EPC-Marcel Dallens, ville de Chelles pour son projet "Sport femmes et famille"
- 2 000€ à l'association ARTIS pour son projet "Mentorat entrepreneur"
- 2 000€ à l'association Les Petits Débrouillards pour son projet "La Science en bas de chez toi"
- 2 000€ à l'association La Paume de Terre, pour son projet "Céramique de quartier, vaisselle populaire !"

Cette subvention est octroyée aux porteurs de projets au profit de la cohésion sociale, du cadre de vie et du développement économique, permettant de favoriser la réussite éducative, l'accès aux soins et la prévention santé, le rayonnement culturel, l'insertion sociale et professionnelle, la lutte contre les discriminations, le vivre ensemble, la démocratie participative, l'émergence et l'accompagnement des initiatives des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les conseils citoyens.



Les QPV sont reliés à différents Objectifs de Développement Durable, et permettent de : réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie, assurer une équité d'accès à l'enseignement, à la formation, à l'emploi et à la culture, constituer un tissu socio-économique dynamique, et accompagner et promouvoir des actions de résilience et d'adaptation aux changements environnementaux.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE TOUT EN RESPECTANT SON PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL

En étroite collaboration avec les villes, Paris - Vallée de la Marne travaille à l'aménagement et au renouvellement urbain du territoire. L'objectif est de favoriser le développement de l'Agglomération tout en y maintenant un cadre de vie privilégié.

RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'ARCHE GUÉDON

Engagé en 2010, le réaménagement du quartier de L'Arche Guédon, à Torcy, désigné Quartier Politique de la Ville (QPV), est au cœur du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Les objectifs sont multiples :

- Ouvrir le quartier sur son environnement végétal
- Réaménager la place des Rencontres en un espace piétonnier pour le transformer en cœur de quartier
- Désenclaver l'habitat et accueillir de nouveaux logements
- Améliorer l'offre de stationnement et développer les commerces de proximité

En 2023, le réaménagement s'est poursuivi avec des travaux simultanés des promoteurs BNPPi et LNC, du bailleur Bâtigère Habitat et des services intercommunaux.

RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER LES DEUX PARCS - LUZARD

Situé entre Champs-sur-Marne et Noisiel, le quartier des Deux Parcs - Luzard fait l'objet d'une réhabilitation dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). **En 2023, les projets des bailleurs, les études (notamment environnementales) et la maîtrise foncière ont progressé.**

ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE

À Torcy, le long de la route de Lagny, le site des Coteaux de la Marne s'inscrit au cœur d'un espace naturel. Ce projet, piloté conjointement par la commune de Torcy, l'Agglomération et l'aménageur EpaMarne, permettra, entre autres, la réalisation de près de 600 logements et d'un Centre d'incendie et de secours. Pensé au plus près de son environnement d'origine, le nouvel aménagement de la ZAC des Coteaux de la Marne sera composé de 30 % d'espaces végétalisés. L'aménagement du quartier devrait être entièrement finalisé en 2028.

L'année 2023 a été marquée par l'accueil de nouveaux habitants sur la phase 1. Les fouilles archéologiques de la 2^e phase de travaux et les travaux de voirie ont été menés.

SCHÉMA DIRECTEUR ENVIRONNEMENTAL DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (SDRIF-E)

L'année 2023 a été un temps fort de la révision du SDRIF-E et des échanges avec les communes. En mai 2023, l'Agglomération et les villes qui la composent, ont pu transmettre leur contribution auprès de la région, puis se présenter comme personne publique associée au cours du mois de décembre afin d'exprimer leur avis.

PERSPECTIVES 2024

- Achever les travaux de Trois Moulins Habitat, définir le projet d'Habitat 77 et déposer le permis de construire de la 1^{re} phase du programme (73 commerces et logements) au quartier des Deux-parcs - Luzard
- Continuer les travaux du quartier de L'Arche Guédon
- Poursuivre la 2^e phase des travaux à la ZAC des Coteaux, à Torcy avec les débuts des travaux des bâtiments (logements et hôtels)



Les Objectifs de Développement Durable en matière d'urbanisme et d'aménagement sont partagés entre l'infrastructure urbaine, les activités productives, l'impact environnemental des villes, l'accès à des espaces verts et publics, les liens économiques, sociaux et environnementaux entre zones urbaines. Les ODD conçoivent le développement de la ville de manière qualitative, fiable, durable et résiliente.

Dans le PCAET de Paris - Vallée de la Marne, l'aménagement durable est considéré au prisme de la gestion de l'eau et des espaces naturels, de l'énergie, des activités économiques, à travers 7 actions au total.

GARANTIR DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS CONFORMES ET DURABLES

L'Agglomération est compétente en matière d'assainissement, de distribution d'eau potable, d'aménagement et d'entretien des voiries et de l'éclairage public des zones d'activité économique.

AMÉNAGER ET ENTREtenir LA VOIRIE ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération effectue des travaux d'entretien et d'aménagement de voirie et d'éclairage public, notamment dans les parcs et zones d'activités. Elle gère aussi le nettoyage des voiries d'intérêt communautaire (ramassage des papiers, balayage mécanisé sur certains secteurs et travaux de reprise de revêtement).

Les principaux travaux de voiries menés en 2023 :

- > Rue de la Franquette, à Pontault-Combault : réfection des trottoirs et réalisation de places de stationnement **(123 800 €)**
- > Parking relais, à Pontault-Combault : aménagement des abords **(652 220 €)**
- > Allées des Commerces et des Enfants, à Torcy : réalisation de voiries avec chaussées et trottoirs, et création d'un jardin public, dans le cadre du projet de réaménagement du quartier de L'Arche Guédon **(631 124 €)**
- > Chemin du Corps de Garde, à Chelles et Vaires-sur-Marne : création d'une piste cyclable et réaménagement de la voirie avec création de stationnements et d'un plateau surélevé **(951 813 €)**
- > Rues Charles Van Wyngene et Désiré Lefèvre, à Courtry : création d'une zone 30 pour permettre la circulation des vélos, dans le cadre du schéma directeur cyclable **(53 142 €)**
- > Réhabilitations ponctuelles de trottoirs et voiries dans les zones d'activité **(942 837 €)**

Les principaux travaux d'éclairage public menés en 2023 :

- > Installation de nouveaux matériels en vue de réaliser des économies d'énergie, avec abaissement de puissance et passage en LED **(69 746 €)** ■ **Action 02#04 du PCAET**
- > Réalisation d'un Schéma d'Aménagement Lumière **(32 660 €)**
- > Interventions et entretien du réseau d'éclairage public sur le patrimoine de l'Agglomération **(215 669 €)**
- > Réhabilitation de l'éclairage allée des Marronniers, à Champs-sur-Marne **(116 006 €)**, promenade du Gué Langlois, à Torcy **(8 313 €)** et du carrefour à feux tricolore boulevard de Courcerin, à Lognes **(31 932 €)**

Depuis 2023, l'Agglomération remplace les anciens luminaires par des éclairages LED, moins énergivores et plus économes. Entre 2023 et 2024, 1 159 nouveaux éclairages LED doivent être installés, portant à 44 % les éclairages gérés par l'Agglomération équipés de LED. Parallèlement à ces aménagements, un abaissement progressif de puissance de tous les éclairages LED est prévu en période nocturne.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'Agglomération programme et suit les travaux menés par les délégataires et les entreprises mandatées en matière d'eau potable et d'assainissement. Elle instruit les documents d'urbanisme et d'assainissement et accompagne les particuliers et industriels dans leurs projets.

En février 2022, MarnEauVal (filiale de Suez et délégataire de l'Agglomération pour l'entretien des réseaux d'assainissement) et l'Agglomération se sont engagées dans une véritable démarche environnementale en signant une politique environnement, scellant ainsi leur responsabilité. Fruit de plusieurs actions mises en place, MarnEauVal a obtenu en mai, avec les félicitations, la certification ISO 14001. Être certifié, c'est apporter la garantie de mettre en place une démarche d'amélioration continue afin de maîtriser l'ensemble des impacts environnementaux de l'entreprise : déchets, bruits, gaz à effet de serre, énergie, etc.

Les principaux travaux d'eau et d'assainissement menés en 2023 :

- > Quartier de l'Avenir, à Roissy-en-Brie : travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement, avec la création d'un réseau d'eaux usées **(1 600 000 € financés à 50 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le département de Seine-et-Marne)**
- > Chemin du corps de garde à Chelles et Vaires-sur-Marne : création de réservoirs de stockage sous la chaussée afin de réguler les eaux pluviales avec un poste de relèvement, mais également les raccordements des avaloirs sur ces réservoirs ainsi que des modifications sur le réseau existant **(1 850 000 €)**
- > Passage Méliès et allée du Commerce, à Torcy : remplacement de conduites d'eau potable **(90 000 €)** et réhabilitation des réseaux d'assainissement **(55 000 €)**
- > Rue de la Régale, à Courtry : réhabilitation des réseaux d'assainissement **(72 000 €)**
- > Allée des Pavillons, à Chelles : création d'un réseau d'eaux usées **(120 000 €)**

À Brou-sur-Chantereine : suite aux intempéries de 2021, qui ont causé plusieurs inondations, MarnEauVal s'est employée à contrôler l'ensemble des installations et des réseaux. Elle a donc réalisé plusieurs actions d'inspection des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales, par robot sur roue ou par drone. Afin de prévenir tout risque d'inondation, diverses interventions ont été réalisées :

- Nettoyage des berges du Ru de Chantereine, par MarnEauVal et l'Agglomération. **Coût: 44 400 €**
- Nettoyage du bassin Romain-Rolland, suivi de l'installation et d'une vanne de sortie automatisée.

Coût: 46 546 €

- Installation d'une vanne de sortie automatisée au bassin de la Justice. **Coût: 41 480 €**

Une modélisation hydraulique des réseaux du territoire a été réalisée par MarnEauVal. Véritable outil de compréhension du système, son objectif est d'anticiper les comportements du réseau et des bassins afin de prévoir les aménagements nécessaires à la lutte contre les inondations. Des études sont également en cours pour limiter les apports d'eau sur Brou-sur-Chantereine.

LA GÉOTHERMIE

Paris - Vallée de la Marne dispose d'une ressource énergétique renouvelable importante dans la nappe souterraine du Dogger. Il s'agit d'une réelle opportunité écologique et énergétique, produisant une énergie locale, propre, renouvelable et à coût maîtrisé. 3 centrales géothermiques sont implantées sur le territoire: 1 à Chelles et 2 de compétences communautaires, à Champs-sur-Marne et Lognes. Celle de Champs-sur-Marne, à la Cité Descartes, alimente également en eau chaude et chauffage le Centre aquatique intercommunal (voir p. 68) ainsi que de nombreux bâtiments communautaires. Le réseau de géothermie préserve en partie de l'envolée des prix du gaz.

PERSPECTIVES 2024

- Création et extension d'un réseau d'eaux usées: avenue du Maréchal Foch et rue Houssa Ouaid à Chelles
- Dernière tranche de travaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement (quartiers Avenir et Espérance à Roissy-en-Brie)
- Finalisation des études pour la création d'une centrale géothermique au sud du territoire, qui alimentera les communes d'Émerainville, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie et le Plessis-Trévisé
- Poursuite des travaux afin de réaliser des économies d'énergie (abaissement de puissance et passage en LED): 702576 €

LES BÂTIMENTS

L'Agglomération assure des missions de maîtrise d'ouvrage, gestion en exploitation du patrimoine, maintenance préventive ou corrective, entretiens ou rénovations, et gère les contrôles et vérifications périodiques obligatoires ainsi que les abonnements et suivi de fluides (eau, gaz, électricité, chauffage...).

En 2023, elle a réalisé notamment :

Dans les équipements aquatiques

- Piscine Robert-Préault à Chelles: travaux d'entretien et de rénovation avec notamment le remplacement du carrelage sur les plages et les gradins, des mats d'éclairage extérieurs autour du bassin au profit de LED et de la couverture du bassin extérieur ainsi que différents travaux de peinture, de reprise d'étanchéité de la terrasse et de réfection du carrelage et des garde-corps (**1038 121 €**) puis intervention de mise en sécurité des gradins extérieurs avec reprise de la structure (**70 000 €**)
- Piscine de l'Arche Guédon, à Torcy: remplacement de blocs de porte et de la porte de secours, côté petit bassin (**25 279 €**)
- Piscine de Vaires-sur-Marne: reprise partielle des joints de mosaïque du bassin et de la plage (**8 000 €**) et du plafond du pédiluve (**2 000 €**), réfection du bardage en bois extérieur (**5 700 €**) et reprise de la structure du bâtiment depuis la galerie technique (**40 000 €**)
- Piscine d'Émery à Émerainville: reprise partielle du carrelage du pédiluve intérieur (**4 600 €**) et mise aux normes des installations électriques (**2 300 €**)
- Le Nautil, à Pontault-Combault: restructuration et rénovation des vestiaires et de l'accueil de l'espace aquatique (**1 522 000 € - voir détails page 66**)

Dans les médiathèques

- Médiathèque Aimé-Césaire, à Roissy-en-Brie: réorganisation des espaces (**209 000 €**)
- Médiathèque Jean-Pierre-Vernant, à Chelles: poursuite du remplacement des menuiseries bois extérieures (**65 000 €**)
- Médiathèque du Ru de Nesles, à Champs-Sur-Marne: réalisation de nombreux travaux d'entretien, notamment l'installation de prises de courant ou encore des interventions en terrasse (**85 500 €**)

- > Médiathèque d'Émery Raphaël-Cuevas, à Émerainville: remplacement des portes du sas d'entrée **(41 500 €)**
- > Médiathèque François-Mitterrand, à Pontault-Combault: modernisation de l'espace numérique avec la création de 6 postes de travail pour le public **(35 000 €)**

Dans les conservatoires

- > Conservatoire Jacques-Higelin, à Chelles: remplacement de l'éclairage de la salle du Grand Ensemble **(6 300 €)**
- > Conservatoire à Rayonnement Départemental Val Maubuée, à Noisiel: travaux d'entretien et de réparation avec réfection de la toiture, des blocs sanitaires et installation d'éclairage LED, puis aménagement de 3 salles de cours, d'un accueil, d'une parlothèque et création d'une salle de grands ensembles **(600 000 €)**
- > Conservatoire de la Ferme d'Ayau, à Roissy-en-Brie: pose d'un parquet, d'un faux plafond pour améliorer le confort acoustique, d'éclairages LED et de miroirs dans la salle de danse du rez-de-chaussée; à l'étage, reprise en peinture dans les salles de cours et remplacement des sols des couloirs, et rénovation de la loge du Petit Théâtre **(151 000 €)**

PERSPECTIVES 2024

- > Mise en œuvre du Schéma Directeur Énergie du Patrimoine
 - **Action 03#04 du PCAET**
- > Amélioration du suivi des consommations d'énergie grâce à des outils supports adaptés
 - **Action 03#01 du PCAET**
- > Médiathèque de La Ferme du Buisson - Daniel Vachez, à Noisiel: Travaux de réfection de la verrière et révision partielle de la couverture afin d'améliorer l'étanchéité du bâtiment. Coût estimé: plus d'1M€
- > Dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), l'objectif de l'Agglomération est de finir les adaptations des équipements nécessitant une rénovation ou réhabilitation profonde, dans le but d'améliorer les conditions d'accueil de tous les publics, d'ici 2025 avec, notamment:
 - Médiathèque de L'Arche Guédon, à Torcy: le démarrage du chantier pour la restructuration de la médiathèque et la rénovation de la direction administrative du réseau de lecture publique est prévu en 2024



L'accès à des réseaux d'eau, d'assainissement et d'énergie fiables et performants, constitue deux Objectifs de Développement Durable majeurs en matière d'approvisionnement.

Dans son PCAET, l'Agglomération s'est dotée d'actions de planification, de mobilisation et d'accompagnement autour des projets d'énergies renouvelables. Elle a également pour ambition d'être exemplaire en matière de rénovation énergétique de son parc immobilier, de son parc lumineux, ainsi que par des actions de sobriété ou de raccordement aux énergies renouvelables.

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

ET L'OFFRE DE TRANSPORTS

Avec près de 90 000 voyageurs en transit au quotidien dans les 8 gares de Paris - Vallée de la Marne, une offre de plus de 50 lignes de bus, et un réseau cyclable de près de 200 km, les déplacements sont un sujet majeur de l'action de l'Agglomération. À l'échelle du territoire, elle assure le suivi des projets liés à la mobilité, en étroite relation avec Île-de-France Mobilités, les transporteurs et les partenaires publics financeurs tels que la région Île-de-France et le département de Seine-et-Marne.

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES LIGNES ET RÉSEAUX DE BUS

Paris - Vallée de la Marne poursuit son action en faveur de l'amélioration de la qualité de service des transports en commun et de leur attractivité.

En 2023, elle a :

- Contribué, en partenariat avec Île-de-France Mobilités, à la mise en place, en avril, d'un nouvel itinéraire circulaire sur la ligne 211 permettant de desservir la ZAC des Coteaux, et à la création d'une nouvelle ligne 311 reliant le centre commercial Terre-Ciel à Chelles à la gare RER de Noisiel, en passant par la gare de Vaires-Torcy, avec création d'un nouveau point d'arrêt "Les Cantines" sur la RD10p à Torcy
- Abouti, avec Île-de-France Mobilités et l'exploitant du réseau Apollo7, au renfort, en novembre, de l'offre sur la ligne scolaire 3s pour répondre à l'importante demande voyageurs entre Villeparisis et Chelles
- Suivi l'étude d'insertion en cours, portée par Île-de-France Mobilités, relative à la future ligne de bus à haut niveau de service qui reliera Val-de-Fontenay à Chelles ("Bus Bord de Marne") et permis, en avril, en collaboration avec la commune de Chelles, le test in situ de giration d'un bus électrique de 24 m au sein de la gare routière de Chelles-Gournay

■ **Action 04#08 du PCAET**

POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DES PÔLES GARES

Traversée d'Ouest en Est par 3 lignes de voies ferrées (RER A, RER E et ligne P du Transilien), l'Agglomération dispose d'un réseau de transports dense et performant. Elle compte 8 gares, permettant de relier Paris et l'Ouest parisien en 15 à 45 minutes, selon les lieux d'origine et de destination. Les pôles gares sont dits "multimodaux" car ils accueillent différents modes de déplacements (train, bus, vélo, voiture particulière) et les services qui y sont associés. Paris - Vallée de la Marne travaille à l'aménagement de ces pôles, notamment sur les pôles gares du futur Grand Paris Express, et contribue à leur bon fonctionnement.

En 2023, l'Agglomération a :

- Suivi et contribué aux études relatives à l'espace public, à la gare routière, à l'insertion du stationnement vélo et au futur parking-relais du pôle gare du Grand Paris Express de Noisy-Champs
- Poursuivi le co-pilotage de l'étude d'intermodalité pour le pôle gare du Grand Paris Express de Chelles-Gournay, et suivi les travaux SNCF en interaction avec la gare routière (prolongement de la galerie des transports et préparation de l'interconnexion avec la gare du Grand Paris Express)
- Suivi l'exécution des marchés de gestion des éco-stations bus (gares routières) de Torcy, Vaires-Torcy et Chelles - Gournay
- Finalisé les travaux de la partie sud de l'éco-station bus de Chelles (reprise des quais, pose des pavés définitifs, renouvellement de l'éclairage public, sécurisation des cheminements piétons)
- Préparé, avec Île-de-France Mobilités, la mise en œuvre de la gratuité pour les utilisateurs du Parking Relais d'Émerainville - Pontault-Combault titulaires d'un abonnement annuel aux transports, suivi les travaux et accompagné l'ouverture du Parking Relais le 11 décembre.

POURSUITE DE LA STRATÉGIE CYCLABLE

Suite au vote de sa Stratégie Cyclable en février 2022, l'Agglomération a débuté la mise en œuvre des actions relatives au déploiement d'infrastructures cyclables sur les liaisons cyclables d'intérêt communautaire, de la création de stationnements vélos à la mise en place de jalonnement et de services pour les cyclistes.

En 2023, l'Agglomération a :

- Suivi l'exécution de son marché de gestion des stationnements vélos sécurisés en gare
- Préparé la mise en œuvre du nouveau Schéma Directeur du Stationnement Vélos en gare d'Île-de-France Mobilités (prévu en 2024) en proposant la gratuité du stationnement sécurisé pour les abonnés annuels aux transports en commun, et la possibilité d'accès au jour ou à la semaine. Pour cela, l'Agglomération a mis en



UNE OFFRE DE TRANSPORT DENSE ET DIVERSIFIÉE

- 90 000** passagers dans les gares chaque jour
- 30 M** de voyageurs dans les transports par an
- 8** gares
- 2** futures gares du Grand Paris Express
- 3** lignes de train
- 12** stations de réparation de vélo

place un nouveau portail Internet de réservation et le stickage des consignes sécurisées en gare

- Suivi, en collaboration avec la région Île-de-France et les collectivités concernées, le projet Réseau Vélo Île-de-France (réseau VIF ex-RER-V) dont l'Agglomération va financer et mettre en œuvre les aménagements cyclables à haut niveau de service d'ici 2025 (lignes V4 et V9) et à l'horizon 2030 (ligne V5)
- Réalisé la première phase de l'aménagement cyclable du Pont de Vaires, partie intégrante du Réseau Vélo Île-de-France (ligne V4)
- Contribué à la définition du tracé du réseau cyclable olympique qui permettra de desservir, depuis Paris, la Base Nautique Olympique à Vaires-sur-Marne pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- Étudié un plan de jalonnement à l'échelle du territoire sur ses liaisons cyclables d'intérêt communautaire
- Accompagné les communes et contribué à la mise en place d'animations, telles que remise en selle, vélo-école ou encore test de vélos électriques, dans le cadre de l'opération nationale "Mai à Vélo"

■ Action 04#05 du PCAET

PERSPECTIVES 2024

- Mise en accessibilité PMR des points d'arrêt du territoire
- Continuer, avec les partenaires, les études et travaux sur pôle gare de Noisy-Champs (espaces publics, éco-station bus, parking-relais, stationnement vélo)
- Aboutir, avec Île-de-France Mobilités et les partenaires associés, à la validation d'un schéma de référence du Pôle gare de Chelles-Gournay
- Définir un projet pour le développement des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Electriques (IRVE) publiques sur le territoire ■ Action 02#12 du PCAET
- Participer à la révision du Plan des Déplacements Urbains d'Île-de-France, sous l'égide de la région Île-de-France
- Poursuivre la mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable via la réalisation du réseau Vélo Île-de-France et d'autres aménagements des liaisons cyclables d'intérêt communautaire, le développement du stationnement, du jalonnement et de services ■ Action 02#05 du PCAET
- Contribuer à l'accessibilité du Stade Nautique Olympique à Vaires-sur-Marne pendant les JOP de Paris 2024, que ce soit à vélo via le réseau cyclable olympique ou par les transports en commun



Les Objectifs de Développement Durable considèrent les mobilités durables dans la facilité d'accès, la sûreté et la viabilité des infrastructures et des systèmes de transport.

Les transports routiers constituent une part dominante des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sur le territoire. C'est pourquoi l'axe des mobilités est l'un des plus fournis du PCAET et concerne la planification des déplacements, le développement de la pratique du vélo, de la marche, des transports publics, du covoiturage, de l'auto-partage et des parkings relais.

PRÉSERVER

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Avec près de 600 hectares d'espaces verts, l'Agglomération dispose d'un patrimoine naturel diversifié, composé de 1,5 million d'arbres, 7,5 km de bords de Marne, 5 km de canal et 56 lacs et bassins. Afin de le sauvegarder, Paris - Vallée de la Marne travaille à l'aménagement et la gestion de ses espaces naturels en utilisant des méthodes respectueuses de la faune et de la flore. L'Agglomération œuvre aussi à la planification locale en matière d'environnement et de développement durable, en relation avec les communes et les différents acteurs du territoire, pour atteindre les objectifs fixés dans le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET).

PILOTAGE DE PROJETS STRATÉGIQUES ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

L'année 2023 a été consacrée à la poursuite des différentes actions du PCAET.

ÉLABORATION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Suite à une réflexion débutée dans le cadre du PCAET, l'Agglomération s'est engagée en 2021, pour une alimentation saine, locale et de qualité en lançant une démarche d'élaboration d'un Projet alimentaire territorial (PAT). Il s'inscrit dans une approche globale dite "multi-PAT" menée en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, Val d'Europe Agglomération et EpaMarne. En 2023, un groupe de travail a été organisé avec l'ensemble des partenaires afin de définir le plan d'actions du PAT, puis un travail interne a été réalisé pour aboutir à 23 fiches actions. Ce plan d'actions a été validé en comité de pilotage en octobre et en Conseil communautaire le 14 décembre 2023. Sa mise en œuvre poura débuter en 2024.

Dans le cadre du PAT, l'Agglomération a organisé la 2^e édition d'Alim'ton Agglo, le 14 octobre 2023, pour faire connaître les producteurs locaux auprès du grand public mais aussi le sensibiliser au gaspillage alimentaire et à une alimentation saine et durable au travers d'animations, spectacles de conte, théâtre d'improvisation... Regroupant une trentaine d'acteurs du territoire, cet évènement a réuni des centaines d'habitants.

Subvention pour l'élaboration et l'animation du PAT (DRIAAF) : 27522 €

■ Action 06#04 du PCAET



POURSUITE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE

Conduite en partenariat avec l'association Seine-et-Marne Environnement depuis 2022, la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC) vise à inventorier la faune et la flore du territoire, proposer des activités de sensibilisation sur la biodiversité pour le grand public, ainsi qu'à accompagner les acteurs du territoire (communes, entreprises, particuliers) pour une meilleure connaissance et prise en compte des espèces et des milieux naturels à leur échelle.

En 2023, l'Agglomération a :

- réalisé 89 jours d'inventaires, entre mars et octobre
- proposé 45 activités de sensibilisation réunissant environ 1100 personnes
- accompagné 6 projets sur le territoire
- envoyé 5 lettres d'information, pour un taux de lecture d'en moyenne 43,6 %

Coût du projet : 82 400 €

Montant de la subvention de l'Office Français de la Biodiversité : 59 328 €

■ Action 02#01 du PCAET

ANIMATION DU CLUB CLIMAT

Pour maintenir une dynamique de partage d'expériences avec les acteurs du territoire sur les sujets du climat, de l'air et de l'énergie, 2 Clubs Climat se sont tenus, réunissant au total 40 personnes: l'un sur la transition énergétique des éclairages extérieurs, l'autre sur la gestion des eaux pluviales à la parcelle et des espaces de biodiversité en visitant les aménagements exemplaires d'un parking situé à Croissy-Beaubourg. En complément, 6 lettres d'information internes ont été adressées à tous les membres du Club afin de les tenir au courant des actualités locales en matière de Transition écologique et énergétique.

■ Actions 01#03 et 07#01 du PCAET

LABELLISATION ÉCOJARDIN

Après le Parc de Noisiel en 2015, c'est le parc de la Montagne de Chelles qui a obtenu, en 2023, la labellisation ÉcoJardin. Ce label, attribué pour 3 ans, reconnaît l'engagement dans une démarche globale de gestion écologique du site et d'amélioration continue. De nombreuses thématiques sont concernées par l'audit, dont le sol, l'eau, la faune, la flore, la formation du personnel, la planification sur le site... La Montagne de Chelles a été qualifiée de très favorable à l'accueil de la biodiversité, grâce à la gestion écologique différenciée et la présence d'espaces en évolution libre, non accessibles au public. La présence d'un rucher pédagogique, lieu d'animations pour le grand public, permet également de valoriser le site.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC SNCF RESEAU

Dans le cadre de son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), l'Agglomération travaille avec les gestionnaires de grandes infrastructures, notamment ferrées, pour résorber les "points noirs" de bruit. Portée par SNCF Réseau, et co-financée par l'État, la région Île-de-France et l'Agglomération, une étude permettra d'engager de nouvelles mesures acoustiques afin d'envisager les actions supplémentaires à mettre en place pour atténuer les effets du bruit dans les secteurs les plus exposés du territoire.

Subvention accordée à SNCF Réseau en 2023 : 4 257 €

FINALISATION DU PLAN AIR RENFORCÉ

Pour répondre aux attendus de la loi d'orientation des mobilités, l'Agglomération a finalisé et annexé son "Plan air renforcé" au PCAET. Celui-ci définit des objectifs biennaux de réduction des émissions de polluants atmosphériques, évalue les gains d'émissions grâce aux actions déjà définies dans le PCAET, et l'opportunité de développer une ou plusieurs Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m).

LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT VAGABONDE (MEV)

La Maison de l'Environnement Vagabonde (MEV) est un programme d'animations gratuit sur la biodiversité, l'alimentation, l'économie circulaire à destination du grand public. Ces rendez-vous sont proposés par un réseau d'une dizaine d'associations locales.

En 2023 :

- > 3 nouvelles associations ont intégré le dispositif de la MEV
- > 140 animations ont été proposées, sensibilisant plus de 850 personnes

Subventions accordées aux associations : 53 660 €

■ Actions 01#06 du PCAET

LANCEMENT D'ÉTUDES PROSPECTIVES

Pour améliorer la connaissance sur le territoire mais aussi mieux orienter l'action publique en matière de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables, l'Agglomération a lancé 2 études prospectives :

- > Identification de secteurs d'interventions prioritaires pour le développement de projets de rénovation énergétique

■ Action 03#05 et 03#06 du PCAET

- > Identification des zones favorables au développement de la géothermie superficielle

■ Action 05#02 du PCAET

Coût global des études : 49 110 €

INTERVENTIONS SUR LES PARCS, FORÊTS, ESPACES NATURELS ET PATRIMOINE ARBORÉ

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMA)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), plusieurs travaux ont été réalisés en 2023 au titre de la gestion des milieux aquatiques :

- > Entretien des berges du ru de Chantereine, le long du chemin du Corps de Garde, à Chelles : **62 604 €**
- > Lancement de l'étude pour la renaturation du ru de la Gondoire, à Torcy : **29 382 €**
- > Entretien des berges du ru de la Gondoire, à Torcy : **14 000 €**

De plus, en août 2023, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) 2 de la Seine et de la Marne franciliennes a été validé pour la période 2023-2029. Dans le cadre de ce PAPI, l'Agglomération a proposé plusieurs actions, dont un diagnostic de vulnérabilité du territoire aux inondations, afin d'obtenir des subventions du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs.

■ Action 02#03 du PCAET

LA GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES ÎLES DE CHELLES

L'Agglomération est gestionnaire de la Réserve naturelle régionale des Îles de Chelles. À ce titre, elle est en charge de l'entretien, des suivis écologiques, de la surveillance et de l'animation concernant la Réserve :

- > Opérations d'entretien en partenariat avec l'association "Au fil de l'eau" (ramassage des déchets flottants et sur berges, arrachage et évacuation des espèces invasives, fauche tardive) : **17 900 €**
- > Suivi piscicole et échantillonnage ADNe de la Réserve : **7 048 €**
- > Croisières commentées en catalante, en partenariat avec l'association "Au fil de l'eau" : **2 850 €**

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES PARCS, FORÊTS, BORDS DE MARNE ET PATRIMOINE ARBORÉ

L'Agglomération entretient une surface de 542 hectares, soit 13 % des espaces végétalisés de Paris - Vallée de la Marne. En 2023, les principaux chantiers menés ont été :

- > Travaux de réfection et réaménagement dans les parcs et sur les bords de Marne : **945 100 €**
- > Réaménagement du ponton fixe sur le quai des îles, à Chelles : **510 500 €**
- > Travaux de réaménagement des berges de la Marne, à Noisiel : **243 000 €**
- > Réhabilitation de la passerelle en bois du parc du Maubué, à Torcy : **71 000 €**
- > Réfection complète des belvédères de l'étang de l'arche et de l'écluse, à Torcy : **48 600 €**
- > Reprise du mur d'enceinte du parc de Noisiel sur le rond-point des Quatre Pavés : **42 000 €**
- > Reprise de plusieurs cheminements : **140 923 €**



- Reprise du cheminement au Parc du Segrais, à Lognes: **70 000 €**
- Cheminement arrière du lycée Jean-Moulin, à Torcy: **57 923 €**
- Allée du Maubuée derrière le cimetière de Noisiel: **13 000 €**
- Plantations diverses au pôle gare de Vaires-sur-Marne: **10 438 €**
- Avant-projet pour la requalification de l'étang du Grand bassin, à Lognes: **10 260 €**
- Actions de plantations, tailles et abattages d'arbres: **376 500 €** (hors coûts d'entretien en régie).
- Entretien des espaces boisés et forestiers (débranchage, soufflage des allées forestières, ramassage de déchets): **93 446 €** (hors coûts d'entretien en régie).

PERSPECTIVES 2024

- Élaborer le bilan à mi-parcours du PCAET
- Lancer le Schéma directeur des énergies pour établir une programmation urbaine et énergétique coordonnée ■ **Actions 02#06 du PCAET**
- Commencer la mise en œuvre du programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial ■ **Actions 06#04 du PCAET**
- Lancer des études pour la renaturation du ru de Chantereine, à Chelles et la création d'un éco-parc au niveau du ru de Chantereine, à Chelles et Brou-sur-Chantereine



La préservation de l'environnement est un pilier du développement durable. Les actions conduites par l'Agglomération en la matière contribuent à plusieurs Objectifs de Développement Durable, notamment la lutte contre le changement climatique, la promotion d'une alimentation durable, la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres ainsi que l'enrayement du processus de dégradation des sols et d'appauvrissement de la biodiversité. La plupart d'entre elles s'inscrivent dans le cadre du PCAET, en cours de mise en œuvre.





AFFIRMER
L'ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE



RENFORCER LE POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Riche de son tissu économique dense et varié, Paris - Vallée de la Marne mène une stratégie dynamique en matière de développement économique qui s'articule autour de 4 objectifs :

- > Fidéliser les entreprises du territoire
- > Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises
- > Encourager l'entrepreneuriat et le développement des jeunes entreprises
- > S'affirmer comme destination d'accueil des activités de la construction et de la fabrique des villes de demain

POURSUIVRE ET ENGAGER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

En collaboration avec les aménageurs publics, l'Agglomération poursuit et engage des projets d'aménagement économique visant à consolider son offre foncière :

ZAC de la Régale, à Courtry

Organisée le 20 juin, l'inauguration a célébré la fin de la 1^{re} phase de travaux et lancé la 2^{de} phase d'extension dont la commercialisation est terminée.

Extension sud-ouest de la Tuilerie, à Chelles

L'entreprise Cisco Bâtiment (menuiserie extérieure, 20 salariés) a lancé des travaux tandis qu'un permis de construire a été délivré à Mavi Construction sur le dernier lot de l'extension sud-ouest.

ZAC du Gué de Launay, à Vaires-sur-Marne et Urban Canopée

Les premiers bâtiments de la 2^e tranche du programme immobilier, du groupement Alsei-Clema, ont été livrés. Les autorisations administratives pour le bâtiment d'activités industrielles de 24 000 m² (opéré par JMG Partners) ont été obtenues sur le lot B de la ZAC tandis que TeqLab, ensemble immobilier réalisé par Aménagement 77, a été livré sur le lot C en vue d'accueillir, notamment, Urban Canopée, start-up née à l'Incubateur Descartes.



Inauguration de la ZAC de la Régale, à Courtry

ZAC PariEst, à Lognes

Les demandes de permis de construire ont été déposées pour la réalisation d'un parc d'activités sur la phase 1 du projet porté par Aéroports de Paris.

ZAC de Lamirault, à Croissy-Beaubourg

22 lots (sur 29) ont été commercialisés par EpaMarne et les premières entreprises se sont installées (Delorme, Hansen Marine, ESTB, Guilbert Express, GDV). Des inaugurations et un petit-déjeuner (21 novembre) avec l'ensemble des entreprises de Lamirault ont été organisés en 2023.

ZAI de Torcy

Un permis d'aménager a été déposé et la consultation travaux s'apprête à être lancée pour la création d'un lotissement industriel sur 3 ha.

Plan de déplacement inter-entreprises (PDMIE)

Un PDMIE a été lancé sur les pôles PariEst, Mandinet et Valorée, avec l'appui de la CCI Seine-et-Marne, afin d'inciter les entreprises à réduire leur empreinte carbone en matière de déplacements et de basculer vers une mobilité durable.

■ Action n° 04#02 du PCAET

Schéma d'accueil et de service aux entreprises (SASE)

Adopté au conseil du 14 décembre, le SASE décline la stratégie de l'Agglomération en matière d'aménagement économique sur la période 2030-2040.

■ Action n° 02#07 du PCAET

L'Agglomération a été labellisée Territoires d'Industrie le 9 novembre 2023, après un dossier de candidature élaboré en commun avec 3 autres intercommunalités du bassin d'emploi de Marne-la-Vallée.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS ET FAVORISER LEUR IMPLANTATION

L'Agglomération soutient la création, et le développement des entreprises dans un contexte économique incertain. Elle encourage les relations inter-entreprises sur son territoire. En 2023, elle a consolidé la démarche filières construction et numérique et celle engagée dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Implantation d'entreprise et immeubles de rapport

Au 1^{er} semestre 2023, l'Agglomération a :

- enregistré 42 transactions sur le territoire : 20 transactions sur des locaux d'activités / entrepôts, (9858 m²), 20 transactions sur des bureaux, (3074 m²) et 2 sur des grands locaux commerciaux (543m²).

L'Espace entrepreneurs

Inauguré en 2021, L'Espace entrepreneurs a pour but d'accompagner les entreprises et les porteurs de projet dans les différentes phases de leur développement.

En 2023, l'Espace entrepreneurs a :

- organisé plus de 90 actions collectives qui ont réuni plus de 700 participants
- accueilli plus de 450 porteurs de projets de création d'activité
- accompagné plus de 150 entreprises au travers de diagnostics ou de suivis personnalisés.

Afin d'animer le réseau des entrepreneurs sur son territoire, l'Agglomération communique régulièrement auprès des forces vives locales, notamment via l'InfosÉco, la lettre d'information économique, envoyée chaque mois à 3700 acteurs économiques et la page LinkedIn, lancée au printemps 2021, qui a dépassé les 2000 abonnés.

La 2^e édition des Rencontres économiques, organisée le 10 octobre, à Croissy-Beaubourg, a rassemblé plus de 80 entreprises et acteurs économiques. Ils ont découvert les compétences intercommunales à travers différents stands après avoir participé à une conférence-débat sur le thème des coopérations inter-entreprises et territoriales.

L'Espace entrepreneurs, la Direction de la Commande et des Achats Publics et la CCI Seine-et-Marne ont coorganisé 2 ateliers "Comment remporter un marché public ?" à la Maison de l'entreprise innovante, à Champs-sur-Marne.

Afin de mener à bien ses missions, l'Espace entrepreneurs s'entoure de nombreux partenaires :

- France Active Seine-et-Marne Essonne, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) et la BGE PaRIF, qui participent, par l'animation d'ateliers et de réunions d'information, à la vie de cet équipement tout en proposant des outils d'aide et d'accompagnement aux porteurs de projet
- Initiative Nord-Seine-et-Marne et Réseau Entreprendre 77 qui délivrent des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprise
- Une coopérative d'activité et d'emploi, Omnicité, qui permet à ses bénéficiaires de créer leur activité tout en bénéficiant de droits sociaux, de services mutualisés et d'un accompagnement spécifique
- Les acteurs consulaires comme la CCI Seine-et-Marne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, avec qui, notamment, ont été organisées Les Rencontres de l'entrepreneuriat, le 7 décembre, à Champs-sur-Marne.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'Agglomération a poursuivi la promotion et le développement des innovations sociales et environnementales :

- La 5^e édition de l'appel à candidatures "Boostez votre projet engagé sur Paris - Vallée de la Marne", en partenariat avec France Active Seine-et-Marne Essonne, a permis d'accompagner 4 porteurs de projet à travers des rendez-vous individuels, des ateliers collectifs et des temps de partage. 2 d'entre eux ont ensuite été sélectionnés dans le programme "Émergence" ayant vocation à accompagner la concrétisation de projets ESS
- Copilotage du projet de Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE), association de préfiguration, regroupant 15 acteurs de l'économie sociale et solidaire et 13 structures associées et partenaires, dont le rôle est notamment de faciliter la mise en relation des structures associatives locales
- Réalisation d'un diagnostic territorial sur l'économie sociale et solidaire
- Création et animation de 3 cafés de l'ESS afin de rassembler entreprises et acteurs du secteur autour de thématiques spécifiques
- 1^{er} participation au mois de l'ESS par l'organisation d'évènements et la valorisation des acteurs du secteur

La Maison de l'entreprise innovante (MEI)

Au cœur de la Cité Descartes, pôle d'excellence dédié aux villes de demain, à Champs-sur-Marne, la MEI déploie un ensemble de services dédiés à la création et au développement d'entreprises. Elle réunit 3 structures : l'Incubateur Descartes, une pépinière d'entreprises et un hôtel d'entreprises.

En 2023, elle a :

- accueilli de nouveaux résidents (10 locataires dans l'hôtel d'entreprise soit 700 m² de bureau et un taux d'occupation de près de 70 %)
- renforcé sa communication avec des newsletters mensuelles, un site Internet, une chaîne YouTube, une page LinkedIn et un réseau social interne (Steeple).

SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

La participation à l'animation et à la valorisation du campus Descartes, comme l'encouragement de la synergie des acteurs et des dispositifs dédiés à la filière des villes de demain, contribue à positionner Paris - Vallée de la Marne en tant que territoire d'innovation et pôle régional de la filière d'excellence des villes de demain.

Fabrique des Savoirs

Avec son programme annuel, découpé en saisons, la Fabrique des Savoirs organise, avec des spécialistes et des universitaires, des conférences-débats, des tables rondes, des discussions en lignes et des ateliers ouverts au grand public. Elle programme et valorise des animations et développe des partenariats avec l'École des ponts ParisTech et le CNRS. Elle soutient les moments forts du Campus : Journée Portes Ouvertes (4 février), Forum des stages (7 novembre), Fête de la Science (du 6 au 16 octobre), Prix de Thèses (14 novembre) et a participé au colloque de l'Institut Universitaire de France (IUF), en mai.

Instances de concertation

Prévues dans la convention passée entre l'Agglomération et l'université Gustave Eiffel, et associant la ville de Champs-sur-Marne et la ComUE Paris-Est Sup, 2 comités "cadre de vie", plus spécifiquement orientés sur les questions de gestion des espaces publics de la Cité Descartes et associant EpaMarne, se sont tenus en 2023.

L'Agglomération a également participé à l'étude sur l'impact socio-économique de l'Université Gustave Eiffel sur Paris - Vallée de la Marne, contribué au programme de recherche-action CityFAB et participé aux événements du réseau Avuf.

■ Actions 01#02 du PCAET

PERSPECTIVES 2024

- Finalisation du projet de la ZAC de la Régale avec les travaux de requalification de la rue de la Régale programmés en 2024
- Amorçage d'un réseau d'entreprises au travers d'un programme d'accompagnement des entreprises aux transitions
- Sensibilisation des acteurs économiques à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au travers notamment des Cafés de l'ESS
- Accompagnement des entreprises impactées par la tenue des JOP de Paris 2024 sur la base nautique de Vaires-sur-Marne
- Adoption d'une nouvelle convention pluriannuelle avec l'Université Gustave Eiffel (UGE)
 - **Actions 01#02 du PCAET**
- Poursuite des démarches collectives engagées en 2023 autour du Schéma d'Accueil et de Services aux Entreprises (SASE) et du Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDMIE) de Pariest - Valorée - Mandinet
 - **Actions 02#07 et 04#02 du PCAET**



Le développement économique est l'un des piliers fondamentaux du développement durable. Les Objectifs de Développement Durable s'attachent particulièrement à la diversification de l'activité économique, à la modernisation technologique, au renforcement et au soutien de la recherche, développement et innovation. Le développement économique transparait dans l'ensemble du PCAET : les événements de sensibilisation à destination des entreprises, dans l'aménagement économique, dans l'animation des éco-filières, dans les pratiques de mobilités des employeurs des zones d'activités économiques, ainsi qu'à travers la question de l'économie locale autour de l'alimentation, des déchets, du tourisme et des loisirs.

2^e édition des Rencontres Économiques



ACCOMPAGNER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES ET SOUTENIR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Paris - Vallée de la Marne œuvre chaque jour autour de l'emploi pour accompagner les habitants et entreprises. La promotion d'un emploi local, qualitatif et durable est un enjeu majeur pour l'Agglomération. En 2023, les demandeurs d'emploi de catégorie A sont toujours plus de 10 000 sur le territoire.

LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI (SIE)

Le SIE accueille et accompagne les demandeurs d'emploi, salariés et personnes en reconversion professionnelle, de 26 ans et plus.

Acteur de l'information et de l'orientation professionnelle, ce service de proximité permet de répondre aux besoins des publics tels que la recherche d'un emploi, d'une formation, la réalisation d'un CV ou encore la préparation à un entretien.

Avec ses 2 antennes, à Chelles (au Nord) et Roissy-en-Brie (au Sud), et son partenariat avec la Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) à Torcy, pour l'accompagnement des publics au centre du territoire, le SIE est accessible à l'ensemble des habitants de Paris - Vallée de la Marne.

En 2023, le SIE c'est :

- Près de 1050 personnes accueillies par le service
- 18 ateliers : Internet pour l'emploi, Se préparer à un entretien, le pack Forum Emploi, "1, 2, 3 vers l'emploi"...

UN ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Accompagner les entreprises qui recrutent ou qui s'implantent sur le territoire, tel a été l'un des enjeux majeurs de l'Agglomération en matière d'emploi en 2023, qui s'est traduit par de nombreuses actions, notamment :

- **Le Forum Objectif Emploi**, rendez-vous majeur du recrutement à Paris - Vallée de la Marne, s'est tenu le 20 avril à Pontault-Combault. Son objectif était de faciliter la mise en relation entre les demandeurs d'emploi du territoire et les entreprises ayant des postes à pourvoir. Pour cette 11^e édition, une trentaine d'entreprises étaient présentes et plus de 500 visiteurs ont fait le déplacement
- **Un Job-dating**, organisé le 24 mai, au sein des locaux de l'Infojeunes à Lognes, a regroupé 4 entreprises et une cinquantaine de visiteurs
- **Le Salon Trouve ton job** a réuni près d'une trentaine d'entreprises et partenaires. Ce nouveau temps fort du recrutement ouvert au grand public s'est tenu le 23 novembre à Chelles, dans le cadre des rendez-vous de l'orientation et de l'emploi, et a accueilli 450 visiteurs

Le Service Intercommunal de l'Emploi a également contribué à ces actions avec différentes mobilisations comme "1,2,3 vers l'emploi" avec la CAF ou "Les Opportunités des Jeux Olympiques".

L'Agglomération et les villes de Champs-sur-Marne et Chelles ont renouvelé la convention de partenariat entre elles et la Société du Grand Paris, qui permet de garantir un accès aux heures de travail générées par les travaux du Grand Paris Express.



LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

L'Agglomération finance plusieurs structures du territoire œuvrant dans les champs de l'insertion, de l'emploi et de la formation professionnelle.

La Mission Locale de Paris - Vallée de la Marne

Dotée de 3 antennes à Chelles, Torcy et Roissy-en-Brie, elle accueille les jeunes de 16 à 26 ans afin de les accompagner dans leurs démarches d'accès ou de retour à l'emploi.

En 2023 3 073 jeunes ont été accompagnés

En 2023, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 527 780 €

La Maison Intercommunale d'Insertion et d'Emploi (M2IE).

Située à Torcy, cette structure associative multipolaire développe de nombreuses compétences (formation, clauses sociales, suivi des publics RSA, chantiers d'insertion...) pour accueillir, suivre et assister ses publics dans l'ensemble de leurs démarches.

En 2023, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 415 000 € puis 15 000 € à titre exceptionnel

L'École de la 2^e Chance (E2C)

Cette structure, située à Chelles, accueille des publics de moins de 26 ans au profil spécifique (notamment en décrochage scolaire) afin de les réorienter et de les former professionnellement.

En 2023, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 80 000 €

L'Association Régionale pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi (ARILE)

Regroupement de plusieurs structures associatives, dont Tremplin qui agit sur le sud du territoire, l'ARILE participe à l'insertion des publics en les mettant à disposition d'entreprises et de collectivités pour effectuer des missions dans le cadre de l'insertion.

En 2023, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 10 000 €

Évasion Urbaine

Cette association torcéenne a pour projet phare "Trajectoires", qui vise à l'inclusion professionnelle par la pratique sportive.

En 2023, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 5 000 €

Salon de l'Intelligence de la Main et de la Technologie (SIMT)

Ce salon s'inscrit dans une démarche d'orientation des élèves de 3^e, des élèves de 2nde en voie de réorientation et pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

En 2023, l'Agglomération a subventionné ce salon à hauteur de 2 500 €

PERSPECTIVES 2024

- Diversifier les actions par typologie et secteurs pour toucher l'ensemble de la population
- Asseoir le rôle de l'Agglomération en tant que facilitateur du recrutement pour les entreprises de Paris - Vallée de la Marne
- Pérenniser les partenariats avec les acteurs de l'emploi du territoire
- Proroger le conventionnement avec la Société du Grand Paris



Étroitement lié au développement économique, l'emploi est un vecteur de promotion de l'entrepreneuriat, de la créativité et de l'innovation, promu par les Objectifs de Développement Durable.

La coopération et le soutien de l'Agglomération vis-à-vis des acteurs économiques est important pour atteindre ces objectifs. En effet, l'Agglomération subventionne des associations d'insertion particulièrement engagées dans les mobilités durables et l'économie circulaire. De la même façon, chaque action dédiée à l'emploi vise à favoriser le développement de l'emploi local, la mobilisation des publics de proximité et la réduction des temps de trajet domicile – travail.

VALORISER UN TERRITOIRE

ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

Paris - Vallée de la Marne bénéficie d'une situation exceptionnelle, à mi-distance entre Paris et Disneyland, et au carrefour de services de transports majeurs. Doté d'une grande richesse naturelle et architecturale, le territoire compte plusieurs sites emblématiques comme le Château de Champs-sur-Marne, la Ferme du Buisson, la cité Descartes, la cité Menier ou encore l'Île-de-Loisirs de Vaires-Torcy.

Avec Paris - Vallée de la Marne Tourisme et Oxy'Trail, L'Agglomération propose une offre de loisirs intergénérationnelle et attractive à ses habitants et visiteurs.

UN OFFICE DE TOURISME MOBILE

Présent chaque semaine dans des villes du territoire et lors d'évènements structurants, l'Office de Tourisme mobile permet de garder le lien avec la population pour qu'elle s'approprie les richesses de son territoire.

En 2023, **646 visiteurs** ont été accueillis à l'occasion de la tournée hebdomadaire de l'Office de Tourisme mobile et **4 993 personnes** ont été ciblées à l'occasion du programme hors les murs.



CAP SUR LA MARNE

Paris - Vallée de la Marne Tourisme fait partie du collectif Cap sur la Marne en collaboration avec Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, Seine-Saint-Denis Tourisme et l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire. L'objectif: faire vivre la Marne en proposant une saison de découvertes au fil de l'eau (événements inédits, croisières, balades, activités nautiques...).

Le 15 octobre, Paris - Vallée de la Marne Tourisme et Marne-et-Gondoire Tourisme ont organisé La Grande Marche. Cette randonnée de 15 km, au départ de la Gare de Chelles jusqu'à Lagny-sur-Marne, a rassemblé 227 participants. L'objectif était de développer le tourisme fluvestre et de valoriser les richesses des bords de Marne grâce à 6 points d'étapes culturelles.

LES ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS

Clean-up

Dans le cadre de la journée de protection des océans, Paris - Vallée de la Marne Tourisme, en collaboration avec Sea Life et Marne et Gondoire Tourisme, a organisé un temps de nettoyage des espaces sur l'Île de Loisirs de Vaires / Torcy, le 10 juin. À cette occasion, plus de 500 kg de déchets ont été ramassés.

Adventure game "Lupin dans la ville"

Samedi 22 avril, Paris - Vallée de la Marne Tourisme proposait une expérience insolite et inédite au parc de Noisiel: un "adventure game" en pleine nature, autour du thème *Lupin dans la ville*. Les 224 participants ont eu l'occasion d'incarner le cambrioleur Arsène Lupin ou le Mage Cagliostro tout au long d'un jeu mêlant épreuves d'observation et de logique, et ont tenté de faire triompher leur personnage.

LA SAISON D'ANIMATIONS

Au cours de l'année 2023, Paris - Vallée de la Marne Tourisme a organisé 2 saisons d'animations (d'avril à août 2023 et d'octobre 2023 à mars 2024). Ceci représente en tout 83 dates programmées et un travail avec des acteurs et partenaires locaux tels que: Epona, L'AMTUIR, le Théâtre de Chelles, le CMN, Yprema, le CPIF, La Ferme du Buisson, l'Île de Loisirs de Vaires – Torcy, le Siam 77, Engie, Les Amis du Château des Charmettes, la brasserie L'Instant, Les Jardins d'Eladriel ou encore l'Atelier de Dorure.

LA VALORISATION DES ACTEURS DU TOURISME ET LOISIR LOCAUX

Dans le cadre de sa stratégie 2022 – 2026 et afin de répondre à des enjeux d'attractivité du territoire, Paris - Vallée de la Marne Tourisme travaille à la valorisation de l'ensemble des acteurs du tourisme et des loisirs locaux et à l'accompagnement et au développement d'évènements sur le territoire.

Pour cela, 11 conventions ont été signées au cours de l'année 2023

Enfin, en 2023, les élus du Conseil communautaire ont répondu favorablement à 2 demandes de subvention :

- 1000 € pour accompagner l'évènement Marvellous Island
- 7000 € pour le Centre des Monuments Nationaux afin d'accompagner les évènements Musique de Champs'bre et La Nuit Européenne des Musées.



©CDT94-C. Chowah



LA 10^e ÉDITION OXY'TRAIL

Organisée les 24 et 25 juin, Oxy'Trail, la course de Paris - Vallée de la Marne, fêtait ses 10 ans en 2023. Alors que l'évènement concourt chaque année à l'attractivité du territoire en attirant des coureurs de la France entière, cette année, des chiffres records ont été enregistrés.

En 2023 :

- 6500 personnes se sont inscrites à l'une des courses (+35,42 % par rapport à 2022)
- Taux de remplissage à 100 %
- 850 bénévoles ont contribué au bon déroulement de l'évènement
- 7 courses proposées (5, 13 et 23 km, la marche nordique de 11 km et des courses Oxy'Jeunes)
- 9,1/10: note de satisfaction des participants

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre le déploiement de la stratégie de l'attractivité, du tourisme et du loisir votée en septembre 2022
- Dynamiser l'attractivité du territoire à travers les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024
- Assurer la visibilité et la notoriété de la destination Paris - Vallée de la Marne
- Mettre en place un observatoire du tourisme à Paris - Vallée de la Marne
- Créer un e-shop touristique
- Développer les aménagements touristiques et digitaliser l'offre touristique
- Renforcer l'offre de services à destination des professionnels du tourisme du territoire et notamment les hôteliers



Les Objectifs de Développement Durable s'intéressent au tourisme en matière d'impacts concernant l'emploi mais aussi dans la mise en valeur de la culture, des produits locaux et des paysages.

Le PCAET de Paris - Vallée de la Marne prévoit d'engager une démarche de tourisme durable sur le plan des activités touristiques et de loisirs, des acteurs du tourisme, des modes de déplacements, des paysages et des espaces récréatifs et de loisirs. La Communauté d'Agglomération porte déjà une démarche de développement durable à l'occasion de l'Oxy'Trail mais aussi en lien avec les activités pédestres et cyclables qui sont organisées.

SOUTENIR LA PRATIQUE

DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Dotée de plusieurs équipements aquatiques et sportifs ainsi que de la compétence "Soutien au sport de haut niveau", Paris - Vallée de la Marne mène une politique active en matière de développement sportif sur son territoire.

À l'été 2024, l'Agglomération accueillera les épreuves olympiques et paralympiques d'aviron et de canoë-kayak des Jeux de Paris 2024 au stade Nautique Olympique régional, situé dans l'Île de Loisirs de Vaires-Torcy mais également les épreuves de Course sur route de Paracyclisme qui passeront par Courtry.

LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Paris - Vallée de la Marne exerce la compétence de "Soutien au sport de haut niveau" depuis 2019. Suite aux élargissements des critères adoptés en 2022, l'Agglomération poursuit son soutien aux clubs locaux engagés dans une pratique sportive de haut niveau sur son territoire.

Elle encourage toutes les disciplines dont le caractère de haut niveau est reconnu par arrêté ministériel dont les sportifs sont inscrits sur la liste ministérielle de haut niveau (en catégories "Élite", "Seniors", "Relève" et "Espoir" et "Collectifs nationaux") et toutes les équipes évoluant dans un championnat de niveau national.

En 2023, l'Agglomération a soutenu :

- 59 sportifs individuels avec une aide de 45 500 € (+13 athlètes par rapport à 2022 / +22 % du montant des subventions)
- 27 équipes avec un soutien de 175 050 € (-3 équipes par rapport à 2022 / -7 % du montant des subventions)
- Soit au total, 28 clubs locaux, avec une aide financière de 220 550 € (soit une baisse de -2,5 % par rapport à 2022 uniquement liée au système de descentes/montées des équipes dans les différentes divisions)

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre le soutien aux clubs locaux impliqués dans le sport de haut niveau
- Continuer de valoriser et mobiliser les sportifs et équipes soutenus sur les différents projets et temps forts en lien avec les JOP 2024

MISSION JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 (JOP)

À la fois désignée "Collectivité Hôte Cheffe de file" et labellisée "Terre de Jeux 2024" par Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO), Paris - Vallée de la Marne a intensifié, tout au long de l'année 2023, sa dynamique de coopération territoriale autour du projet des Jeux, impulsée en 2022.

Co-construite avec les 12 communes du territoire et validée en Bureau communautaire fin 2022, la stratégie territoriale JOP 2024 se décline en 3 axes et 12 objectifs. Elle répond aux ambitions fortes de l'Agglomération de faire du territoire un acteur de l'organisation des Jeux, de favoriser les retombées positives pour le territoire, et de fédérer les 12 villes, les acteurs locaux et les habitants autour du projet des Jeux.

Dans ce cadre, l'Agglomération a mené différentes actions en 2023 :

- Organisation de plusieurs temps forts de célébration et de mobilisation populaire :
- Semaine Olympique et Paralympique à l'école (SOP) : différentes animations et initiations sportives organisées par les villes et l'Agglomération sur la semaine du 3 au 8 avril 2023 dans les équipements sportifs communautaires et municipaux pour sensibiliser les élèves aux bienfaits du Sport et au projet Paris 2024
- Journée Olympique de Paris - Vallée de la Marne : organisée vendredi 23 juin 2023 au Parc de Noisiel avec en journée, une olympiade scolaire (regroupant près de 1 000 enfants des écoles des villes du territoire) puis en soirée, un Village Olympique ouvert gratuitement au grand public suivi d'un concert de Ben l'Oncle Soul et d'un feu d'artifice (réunissant plus de 8 000 personnes en instantané). Les ateliers sportifs ont été encadrés par les clubs sportifs soutenus dans le cadre de la compétence "Sport de haut niveau".
- Tournée des Drapeaux Olympiques à Paris - Vallée de la Marne : organisée du 23 au 27 octobre 2023 en partenariat avec les communes et mobilisant leurs clubs sportifs et leurs centres de loisirs. En sillonnant les 12 villes de l'Agglomération, les 3 drapeaux (olympique, paralympique et de Paris 2024) ont permis à des milliers d'habitants, petits et grands, de profiter d'un avant-goût festif et fédérateur des JOP 2024.

- Implication des villes, des clubs partenaires et des acteurs locaux lors de ces différents temps forts
- Engagement dans le programme de Billetterie territoriale de Paris 2024 : à travers ce dispositif, l'Agglomération a permis aux villes qui le souhaitaient de pouvoir commander des billets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques
- Lancement de la 2^e phase du Programme des Volontaires. Ouvert depuis fin octobre 2023 et porté en propre par Paris - Vallée de la Marne, ce programme a pour objectif d'identifier 300 à 350 personnes prêtes à s'investir pour accueillir et orienter les spectateurs aux abords du site à Vaires-sur-Marne, pendant les 22 jours de compétitions olympiques et paralympiques.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre la mobilisation des différentes directions de l'Agglomération, des villes, des clubs, des acteurs locaux et de la population pour faire de ces Jeux, un évènement fédérateur et un marqueur fort de coopération territoriale
- Intensifier la montée en puissance de la dynamique JOP et animer cette année olympique grâce à l'organisation de différents temps forts évènementiels (SOP, Journée Olympique, Relais de la Flamme, ...)
- Coordonner le programme de Billetterie territoriale dans lequel l'Agglomération et 6 villes se sont engagées
- Gérer les volets Signalétique et Propreté dans le périmètre d'approche de site soit environ 3 km à couvrir entre les gares/navettes et les entrées du site à Vaires-sur-Marne
- Accueillir et orienter les spectateurs autour du site olympique et paralympique grâce à l'équipe de Volontaires dont l'Agglomération devra gérer tous les aspects allant du recrutement à la logistique (dotation, restauration, ...) en passant par la formation et l'animation jusqu'aux Jeux
- En 2024 : 3 temps forts évènementiels avec la SOP début avril, la Journée Olympique en juin, le Relais de la Flamme en juillet avant les Jeux Olympiques de fin juillet à la mi-août et les Jeux Paralympiques de fin août à début septembre 2024
- 5 villes de l'Agglomération traversées par le Relais de la Flamme le samedi 20 juillet 2024 : Brou-sur-Chantereine, Chelles, Pontault-Combault, Torcy et Vaires-sur-Marne
- 1 ville traversée par les épreuves de Course sur route en Para-cyclisme début septembre 2024 : Courtry
- 1 site de compétitions olympiques et paralympiques pour les épreuves d'aviron et de canoë-kayak : le stade nautique olympique régional de Vaires - Torcy
- 22 jours d'activation du site à Vaires-sur-Marne : 16 jours pendant les Jeux Olympiques (du 27 juillet au 11 août 2024 / dont 1 jour de réserve) et 6 jours pendant les Jeux Paralympiques (du 30 août au 1 septembre et du 6 au 8 septembre 2024)
- 28 sessions de compétitions olympiques et paralympiques
- 43 cérémonies de médailles
- Jusqu'à 36 000 spectateurs attendus par jour : jauge maximale de 24 000 personnes pour l'eau calme et de 12 000 personnes pour l'eau vive

1

stratégie territoriale JOP 2024 co-construite avec les 12 villes de l'Agglomération et composée de 3 axes et 12 objectifs

12

villes mobilisées dans la dynamique avec la désignation de référents JOP élus et techniques dans chacune des villes

5

"Collectivités Hôtes" pour le site à Vaires-sur-Marne dont 2 désignées "Cheffes de file" : l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne et la ville de Vaires-sur-Marne

11

villes du territoire labellisées "Terre de Jeux 2024", en plus de l'Agglomération elle-même

9

Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) sur le territoire

25

établissements scolaires labellisés "Génération 2024" de 8 villes différentes : allant de l'école maternelle à l'Université







**DÉFENDRE
LE BIEN VIVRE
ENSEMBLE
ET ASSURER
LA QUALITÉ
DE VIE**

AMÉLIORER L'ACCÈS AU SOIN

ET SENSIBILISER LES POPULATIONS

Paris - Vallée de la Marne assure la mise en œuvre des politiques de santé pour lutter contre la désertification médicale, améliorer l'accès aux soins, et renforcer l'offre de soins via son Contrat local de santé (CLS) intercommunal. Elle œuvre donc en relation étroite avec les partenaires santé du territoire.

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Pour aider les communes et les praticiens dans le développement de leurs offres de soins, l'Agglomération continue de s'appuyer sur son marché spécifique avec le cabinet Mazars. Ce dernier peut être sollicité pour des missions d'accompagnement, à condition d'avoir un projet prédéfini. Ainsi, dans le cadre du projet de structure de santé à Noisiel, l'Agglomération a missionné son cabinet d'étude pour une mission de préfiguration architecturale. Différentes réunions avec les professionnels de santé de la commune ont été organisées, en partenariat avec la ville, pour leur présenter le projet.

L'Agglomération a réalisé un guide d'installation à destination des professionnels de santé à Paris - Vallée de la Marne. Présentant notamment les aides disponibles, ce document vise à accompagner les praticiens dans leur installation sur le territoire.

La mise en place du Fonds d'aides aux projets de santé (FAPS), adopté en concertation avec les 12 maires du territoire en mars 2022, va également permettre de participer au financement de travaux d'aménagement de locaux dont les communes sont propriétaires ou locataires ainsi que de financer leur équipement pour l'exercice d'activités médicales et/ou paramédicales.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de l'Ouest Briard (inaugurée en octobre 2022, à Pontault-Combault) a organisé cette année, une campagne de prévention autour des écrans à destination des parents et du corps enseignant.

PARTICIPATION AUX RENCONTRES NATIONALES À NICE

L'Agglomération est membre du Réseau Français des Villes Santé (RFVS). À ce titre, elle a participé aux Rencontres nationales sur la thématique "Santé et Climat" organisées à Nice, du 13 au 15 juin. L'enjeu était notamment d'appréhender la "santé et changements climatiques : allier atténuation, adaptation et prévention santé".

CAMPAGNE OCTOBRE ROSE

En 2023, les 12 villes se sont mobilisées aux côtés de l'Agglomération pour la campagne annuelle Octobre Rose, en faveur du dépistage des cancers du sein. Différentes initiatives ont été proposées : animations et stands d'information, ateliers de sensibilisation à l'autopalpation mammaire, ateliers "nutrition" animés par une diététicienne, ateliers de sophrologie, de sport et bien-être, marche rose ou encore l'exposition "12 femmes pour un combat".

En tout, une quinzaine d'animations ont été organisées sur le territoire en octobre 2023.





LA MAISON SPORT-SANTÉ

La santé est au cœur des priorités de l'Agglomération, qui, en janvier 2022, a obtenu le label Maison Sport-Santé après avoir répondu à l'appel à projet lancé par le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère des Sports. Suite à cette certification, la Maison Sport-Santé (MSS), inaugurée le 28 novembre, a pu voir le jour dans l'enceinte du Nautil, à Pontault-Combault, près de l'entrée de l'espace Forme.

Son objectif est de promouvoir l'activité physique adaptée dans une ambition de prévention ou de thérapie non médicamenteuse. Conçue pour les personnes en bonne santé mais n'ayant peu ou pas pratiqué de sport et celles qui souffrent de maladies chroniques ou d'affections longue durée, la MSS fournit un accompagnement personnalisé.

Un partenariat est en cours avec les CPTS de l'Ouest Briard et du Val Maubuée, des rencontres sont à prévoir avec la CPTS du Bassin Chellois.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre le travail avec les communes pour favoriser l'installation de professionnels de santé et lutter contre la désertification médicale
- Développer les actions autour de la maison sport-santé
- À l'instar d'Octobre Rose, mettre en place des actions de prévention en matière de santé



Les Objectifs de Développement Durable en matière de santé visent à donner accès à tous à des services et des soins de santé essentiels de qualité, ainsi qu'à réduire les décès liés à des substances chimiques dangereuses, à la pollution, et à la contamination de l'air, de l'eau et des sols. Le PCAET et le Contrat Local de Santé (CLS) interagissent, notamment sur la sensibilisation et la formation autour de la caractérisation et de la prise en charge des déterminants de santé environnementaux.

RENDRE LE DROIT ACCESSIBLE À TOUS

L'Agglomération est dotée de trois Point-Justice / Maisons de Justice et du Droit (MJD) à Chelles, Lognes et Pontault-Combault. Ces lieux d'accueil, d'information et d'aide juridique, de médiation, de prévention et de citoyenneté, sont accessibles à tous, gratuitement et en toute confidentialité.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

Les MJD ont pour missions principales :

- > L'accès au droit et l'aide aux victimes
- > La résolution amiable des litiges
- > La prévention de la délinquance par l'accueil de permanences judiciaires de proximité sur convocation : la réparation pénale, le suivi et l'aide à la réinsertion, et la citoyenneté par des actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté à destination des jeunes et des adultes

En 2023, les MJD ont accueilli 27 726 usagers (accueil physique et téléphonique confondus) :

- > 9 717 usagers à la MJD à Chelles
- > 8 518 usagers à la MJD à Lognes
- > 9 496 usagers à la MJD à Pontault-Combault

Quotidiennement, elles assurent l'accueil physique et téléphonique d'usagers et leur apportent les informations nécessaires à la résolution de leurs conflits. La plaquette d'information *Accès au droit* a été mise à jour et des journées découvertes seront organisées sur chaque MJD pour les professionnels afin de les aider à mieux orienter leurs bénéficiaires.

Pour répondre au mieux aux besoins des usagers, les MJD travaillent en étroite collaboration avec des partenaires spécialisés dans différentes filières du droit. Ces associations, financées par l'Agglomération, assurent des permanences au sein des MJD. C'est le cas notamment d'ACJuSE, Adil 77, Ceraf Médiation, Rebond 77, France victime 77 – AVIMEJ et du CIDFF Sud-Est Francilien.

Subventions accordées par l'Agglomération aux associations partenaires des MJD : 71 209 €
L'Agglomération a perçu 12 000 € de subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) pour les activités proposées au sein du réseau des MJD

DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES

De nombreuses femmes participent aux différentes permanences des 3 MJD de l'Agglomération, facilitant ainsi leur accès au droit. Plusieurs initiatives ont été mises en place sur le territoire :

- > Cofinancement de l'Agglomération des permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
- > Organisation de permanences pour les femmes victimes de violences conjugales, au commissariat de police de Chelles
- > Accompagnement par l'Agglomération du collectif "Elles demandent" qui mène des actions contre les violences faites aux femmes, avec notamment l'accueil de leur colloque "Pour une prise en charge coordonnée des femmes victimes de violences sur Paris - Vallée de la Marne", le 10 mai

PERSPECTIVES 2024

- > Développer les animations et informations sur l'accès au droit afin de mieux prévenir et informer les habitants du territoire
- > Organisation de journées d'information collectives à destination des publics et des partenaires
- > Organisation de journées d'information à destination des professionnels afin de mieux orienter et accompagner les victimes de violences intrafamiliales



Les Objectifs de Développement Durable promeuvent l'accès à tous à la justice dans des conditions d'égalité. Les MJD visent à fournir un service public de proximité et ouvert à tous en matière d'accès au droit en adéquation avec cet objectif.

AGIR EN FAVEUR DE

LA PRÉVENTION ET DE LA CITOYENNETÉ

L'Agglomération met régulièrement en place des actions pour sensibiliser les habitants autour de diverses thématiques. Elle s'appuie sur un large réseau de partenaires tels que l'Éducation nationale, le ministère de la Justice, le ministère des Solidarités et de la Santé, les services municipaux, les associations ou encore les structures sociales du territoire.

DES ACTIONS VARIÉES POUR UN LARGE PUBLIC

Paris - Vallée de la Marne intervient sur 2 thématiques :

- > La citoyenneté et l'accès au droit
- > La prévention et la promotion de la santé

En 2023, ont été organisés :

- > L'animation de 2 "Forums prévention des addictions chez les lycéens" au lycée Charles le Chauve, à Roissy-en-Brie
- > Une semaine de prévention VIH/IST avec distribution de préservatifs et plaquettes d'information pour les différentes communes de l'Agglomération ayant organisé des dépistages
- > 2 opérations "Tous ensemble contre le SIDA" : plus de 600 participants informés et sensibilisés au SIDA/IST sur 2 semaines, avec notamment 214 dépistages réalisés
- > L'organisation de la course "Courir pour Curie", lors de la semaine santé pilotée par Roissy-en-Brie. 77 classes ont participé à cette action ayant pour but la prévention et la promotion de la santé
- > L'animation de l'action "Peace & Love" sur la prévention des risques auditifs en lien avec le Réseau des musiques actuelles Île-de-France (RIF) à destination des collégiens des classes de 4^e de Champs-sur-Marne, Torcy, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie
- > Différents ateliers sur la citoyenneté ou encore l'équilibre alimentaire, au sein des antennes de la Mission Locale Paris - Vallée de la Marne, pour les jeunes suivis à Chelles, Torcy et Roissy-en-Brie
- > L'animation d'un stand de prévention autour des addictions (chicha, cigarette, drogue, alcool, protoxyde d'azote...), à la gare de Torcy, dans le cadre de la semaine Santé organisée par la commune
- > Interventions auprès des agents de Paris - Vallée de la Marne tout au long du Mois Sans Tabac
- > L'animation, en lien avec l'association "Esprit Qui Clic", d'un stand d'informations sur les répercussions de l'addiction aux écrans, lors de la E-Week organisée par Torcy

L'Agglomération a également participé financièrement aux projets des communes ayant répondu à l'appel à projet prévention "santé et citoyenneté" :

- Achat de matériel destiné aux publics dans le cadre de la marche Octobre rose, à Chelles
- Financement d'affiches de sensibilisation dans le cadre du projet Courtry unie contre le harcèlement scolaire "Brisons le silence", à destination des élèves et de leurs parents, à Courtry
- "Go Lanta, les défis du dragon" et "Mini séjour féminin - Connexion" pour sensibiliser les jeunes aux respects, à l'égalité femmes/ hommes, aux discriminations et aux comportements à risques, à Lognes
- Projet "Réalisation d'un documentaire sur les commémorations" à destination du Conseil municipal des enfants, à Roissy-en-Brie

Coût de la participation de l'Agglomération : 2 500 €

PERSPECTIVES 2024

- > Poursuivre les actions de prévention en partenariat avec les communes et les acteurs locaux



Le développement durable promeut la santé mentale et le bien-être, et la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles. Les nombreuses actions de sensibilisation organisées en 2023 s'inscrivent dans ce cadre.

SOUTENIR ET DÉVELOPPER

LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

Paris - Vallée de la Marne a pour volonté d'assurer aux habitants un accès à des espaces et équipements adaptés et sécurisés, afin de leur garantir une pratique physique et sportive diversifiée et de qualité.

UN RÉSEAU DE 4 PISCINES

Paris - Vallée de la Marne gère un réseau de 4 piscines sur son territoire. Situées à Chelles, Émerainville, Torcy et Vaires-sur-Marne, elles favorisent la pratique et l'apprentissage de la natation auprès d'un large public : scolaires, centres de loisirs, associations sportives et grand public.

En 2023, le réseau des piscines a accueilli 210 298 visiteurs (soit une diminution de 5 % par rapport à 2022) :

- **51 826 entrées, à la piscine Robert-Préault, à Chelles** (soit une baisse de 43 % par rapport à 2022 / baisse liée à la fermeture de cet équipement pendant 5 mois et demi pour travaux)
- **38 109 entrées, à la piscine d'Émery, à Émerainville** (soit une hausse de 1 % par rapport à 2022)
- **74 214 entrées à la piscine de L'Arche Guédon, à Torcy** (soit une hausse de 22 % par rapport à 2022)
- **46 149 entrées à la piscine de Vaires-sur-Marne** (soit une hausse de 42 % par rapport à 2022)

Nombre cumulé de visiteurs en 2023 : 210 298

Un engagement fort pour l'apprentissage à la natation

- 58 écoles des villes du territoire bénéficiant de séances dispensées par les éducateurs sportifs de l'Agglomération (soit 78 864 entrées sur la saison 2022/2023)
- La mise à disposition de créneaux dédiés pour les classes de 6^e de 17 collèges (soit 11 979 entrées sur la saison 2022/2023)
- 578 enfants de 6 à 12 ans inscrits sur l'année 2023 dans le cadre du dispositif "École de Natation" encadrés par les éducateurs sportifs de l'Agglomération

Une action en faveur de la pratique sportive pour tous

Afin de favoriser la pratique sportive pour tous, Paris - Vallée de la Marne propose des activités et des tarifs adaptés selon les typologies de publics :

- Un accès gratuit pour les enfants de moins de 4 ans
- Un accès à tarif réduit pour les résidents des 12 communes du territoire
- Un accès à tarif réduit pour les personnes en situation de handicap, voire une gratuité, selon le degré d'incapacité
- Des séances pour 506 enfants et adultes issus de 6 organismes spécialisés (IME, FAM, etc.)

Suite à la validation du projet de service réalisé sur le 1^{er} semestre 2023, l'Agglomération a également élargi son offre d'activités à destination du public adulte à compter de septembre 2023 avec :

- Des séances spécifiques, désormais organisées sur les 4 piscines du réseau, au tarif privilégié de 7,50 € la séance pour les résidents et 9,50 € pour les extérieurs.



La pratique sportive remplit différents Objectifs de Développement Durable en prévenant les maladies et en réduisant les inégalités sociales et économiques.

Le réseau de piscines de Paris - Vallée de la Marne permet d'atteindre un large public ainsi qu'une diversité d'acteurs locaux, contribuant ainsi à l'atteinte des différents objectifs.

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre la mise en œuvre du projet de service pour dynamiser le Réseau des Piscines
- Travaux:
 - Piscine Robert-Préault, à Chelles: modernisation du système d'alarme et aménagement du local de stockage du chlore gazeux
 - Piscine d'Émery, à Émerainville: éventuels travaux d'accessibilité (ADAP)
 - Piscine de l'Arche Guédon, à Torcy: éventuels travaux sur la structure en fonction des résultats de l'étude menée fin 2023
 - Piscine à Vaires-sur-Marne: reprise partielle des joints mosaïque bassin et plages, amélioration des accès en galerie technique et aménagement du local coffre



LE NAUTIL

Complexe de sport et loisirs situé à Pontault-Combault, l'équipement de 7 000 m² propose une large gamme d'activités. Labellisé Centre de Préparation aux Jeux 2024, Le Nautil est une référence sur le territoire, notamment grâce à la diversité de son offre.

Le Nautil est composé de plusieurs espaces complémentaires :

- > Un espace Aquatique avec un bassin de 25 m, une piscine à vagues, un toboggan, une pataugeoire et des jeux d'eau pour les tout-petits
- > Un espace Forme avec trois courts de squash, un bassin d'aquagym, un sauna, un hammam, un jacuzzi, un bassin froid et un bassin circulaire extérieur, une salle de cours collectifs, une salle de musculation, de cardiotraining, d'haltérophilie et de cross training
- > Un espace Escalade de 1 500 m² avec des voies allant jusqu'à 18 m de haut et 300 m² d'espace blocs

En 2023, le Nautil a accueilli 322 084 visiteurs dont :

- > 15 335 entrées pour l'accueil de 17 écoles élémentaires lors de séances scolaires (natation et escalade), encadrées par les éducateurs sportifs du Nautil
- > 4 360 entrées des élèves de 7 collèges du territoire lors de créneaux dédiés (avec notamment une section sportive Natation)

SEMAINE DÉCOUVERTE

Du 4 au 10 septembre, le Nautil a organisé une semaine découverte, valorisant les activités proposées dans les espaces dédiés : Forme, Aquagym, Squash, Escalade et espace Détente. Durant une semaine, pour toute souscription à un abonnement annuel, le 13^e mois était offert.

370 abonnements ont été souscrits cette semaine

PERSPECTIVES 2024

- > Accueil des délégations en tant que Centre de Préparation aux Jeux pour la natation artistique
- > Changement de l'armoire de traitement de l'eau (24 000 € HT)
- > Suite et fin des travaux de réfection complète de l'accueil et des vestiaires de l'espace Aquatique (réouverture prévue en avril 2024)

RESTRUCTURATION ET RÉNOVATION

Démarré le 4 septembre pour une durée d'environ 7 mois, le chantier de restructuration et rénovation des vestiaires et de l'accueil de l'espace Aquatique a pour objectif d'améliorer l'accueil des nageurs.

Les écoles et associations habituellement accueillies au Nautil sont réparties dans les 4 piscines du réseau et au Centre Aquatique Intercommunal durant la fermeture.

D'un montant d'environ **1,5 M€**, le réaménagement et la modernisation des vestiaires consistent en :

- > le remplacement intégral des cabines de change, cabines adaptées PMR et casiers
- > la création d'un espace coloré dédié aux familles avec enfants en bas âge comprenant des cabines familiales de déshabillage, du mobilier adapté aux plus petits (WC enfant, tables à langer, ...) et une cabine adaptée PMR
- > le renouvellement de l'ensemble des cabines de douches et WC genrés, et la création de WC supplémentaires
- > la rénovation complète du carrelage et de la faïence
- > la révision des systèmes de ventilation
- > le déplacement et l'amélioration des pédiluves
- > La restructuration du hall d'accueil avec le déplacement de la borne et des tourniquets et l'installation d'un mobilier plus accessible

Ces travaux d'envergure seront aussi l'occasion de réaliser l'entretien de l'espace Aquatique :

- > Réfection des goulottes : **48 000 €**
- > Réfection du jacuzzi : **36 000 €**
- > Réfection des joints de fond de bassin : **18 000 €**
- > Réfection du bac tampon : **21 600 €**
- > Peinture des gradins : **12 000 €**



Les activités du Nautil contribuent à la promotion du sport-santé et au bien-être physique et mental auprès d'un large public.



CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Pour compléter son offre de baignade et d'apprentissage de la natation, l'Agglomération a construit un nouvel équipement aquatique, implanté au sein de la Cité Descartes, à Champs-sur-Marne. Ouvert depuis le 12 décembre 2022, et situé à moins de 10 minutes de la gare de Noisy-Champs, le Centre aquatique intercommunal Paris - Vallée de la Marne est respectueux de l'environnement, grâce au recours à la géothermie profonde pour la production de chaleur. Il s'agit désormais de l'un des plus grands complexes aquatiques de la région.

DES ESPACES ACCESSIBLES À TOUS

Un espace sportif couvert comprenant :

- > 1 bassin de nage de 25 m à 6 couloirs de 375 m²
- > 1 bassin d'activités "eau agitée" de 203 m²
- > 1 espace fitness et musculation de 300 m²
- > 1 bassin d'activités "eau calme" de 158 m²
- > 1 pataugeoire pour les enfants de 48 m²
- > 1 espace bien-être avec jacuzzis, hammam, saunas, douches à jets et jardin finlandais

Une offre aquatique extérieure comprenant :

- > Un bassin nordique chauffé de 50 m à 8 couloirs, accessible *via* un sas couvert
- > Des jeux d'eau extérieurs avec un solarium et des plages minérales de 476 m²
- > Un village finlandais de 200 m²

QUELQUES CHIFFRES SUR LA PREMIÈRE ANNÉE D'EXPLOITATION

En 2023, le Centre Aquatique Intercommunal de Paris - Vallée de la Marne a comptabilisé 287 352 entrées dont notamment :

- > 133 244 passages à l'espace Piscine (47%)
- > 48 847 passages à l'espace Fitness (17%)
- > 46 838 passages à l'espace Bien-Être (16%)
- > 26 436 passages à l'Aquagym (9%)
- > 24 963 passages des établissements scolaires (9%)

L'équipement compte 1696 abonnés.



Ce projet d'envergure remplit plusieurs Objectifs de Développement Durable qui s'articulent entre eux :

Bonne santé et bien-être

- > Une palette d'activités sport-santé autour de l'eau

Éducation de qualité

- > Un équipement accessible à différents publics
- > Conciliant activités de proximité et de haut niveau

Énergie propre et d'un coût abordable

- > Une construction à haute qualité environnementale
- > Un Marché Global de Performance pour optimiser les coûts d'exploitation et de maintenance

Villes et communautés durables

- > Le projet s'inscrit dans le cadre du Contrat de Développement territorial signé entre l'État et la Ville de Champs-sur-Marne : "Grand Paris Est Noisy-Champs - Territoire de la transition énergétique"

Consommation responsable

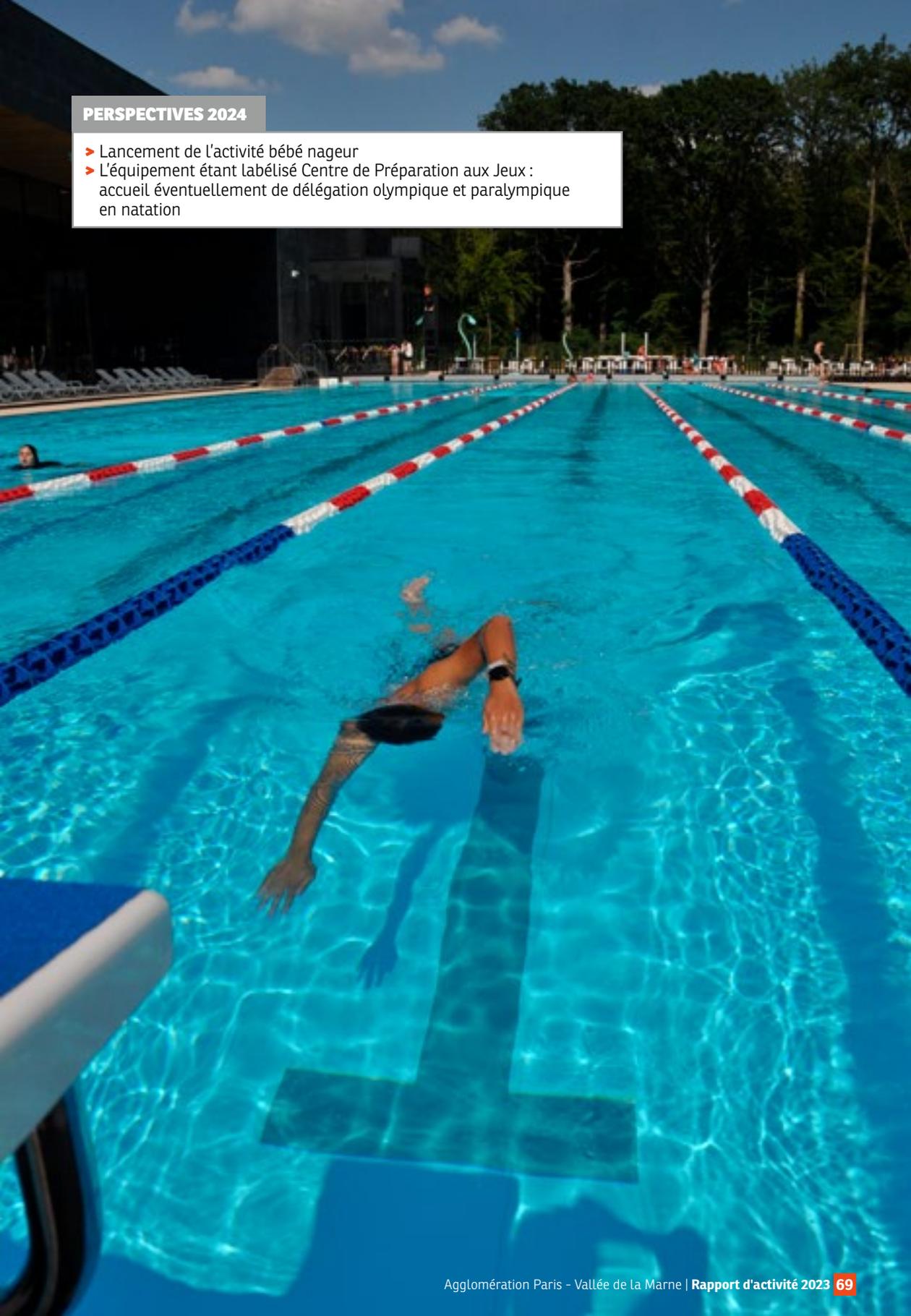
- > Recours à la géothermie profonde pour le chauffage.

Lutte contre le changement climatique

- > Le projet assoit la rentabilité du réseau de chaleur qui permet de fournir les logements et les équipements tertiaires de la Cité Descartes.

PERSPECTIVES 2024

- > Lancement de l'activité bébé nageur
- > L'équipement étant labélisé Centre de Préparation aux Jeux : accueil éventuellement de délégation olympique et paralympique en natation



FAIRE DE LA CULTURE UN VECTEUR

DE LIEN SOCIAL ET D'ÉPANOUISSEMENT

Paris - Vallée de la Marne a pour ambition de rendre la culture accessible à tous. Ainsi, l'Agglomération propose une offre diversifiée de pratiques culturelles et artistiques, et s'appuie sur des équipements de qualité : 14 médiathèques, 9 conservatoires, 3 studios de musique, 3 auditoriums et une salle de spectacles, Les Passerelles.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Fruit d'une volonté politique qui s'est construite au fil des ans, le réseau des 14 médiathèques de Paris - Vallée de la Marne est un formidable atout pour favoriser l'accès à la connaissance, à la culture pour tous, la promotion de la lecture et du savoir. Les médiathèques sont des lieux identifiés localement qui assurent une multiplicité de rôles au cœur de l'Agglomération. Le projet Médiathèques de Demain entend refléter cette richesse et établir la feuille de route stratégique de ces équipements.

En 2023, les médiathèques c'est :

- > 143 agents
- > 614 914 documents disponibles au prêt et à la consultation
- > 920 754 documents prêtés à 26 853 usagers inscrits
- > 1 948 groupes accueillis (petite enfance, scolaires, périscolaires, adultes...) totalisant plus de 38 000 personnes
- > 132 animations culturelles avec prestations/intervenants
- > 541 animations assurées par les médiathécaires (Heure des histoires, avis partagés, etc.)
- > 180 ateliers numériques
- > 24 expositions présentées dans les médiathèques du réseau
- > 9 sélections musicales proposées sur le portail de réseau

Les Médiathèques de Demain : de l'imagination à la concrétisation

Suite à la concertation menée en 2021, 3 ateliers de travail ont été organisés pour concrétiser les axes des Médiathèques de Demain. Constitués des agents des médiathèques, d'agents d'autres directions de l'Agglomération, de forces vives du territoire mais aussi d'habitants, ces groupes se sont penchés sur 3 thématiques :

- > **"Communication : les réseaux sociaux"** pour renforcer la visibilité des médiathèques
- > **"Nouveaux usages, nouveaux espaces"** pour faire des médiathèques de nouveaux lieux de vie
- > **"Nouveaux services"** pour répondre aux attentes des usagers et renforcer les liens avec les partenaires

Les temps forts

Le réseau des médiathèques mène une politique d'action culturelle ambitieuse en proposant des actions variées construites autour de grandes thématiques et de temps forts culturels :

Nuits de la lecture

8 spectacles et 28 animations autour de la lecture, de la musique et du numérique ont été proposés dans 7 médiathèques, réunissant 1 530 personnes.

Premières pages

L'Agglomération est labellisée "Premières pages" pour ses actions en lien avec le livre et la lecture à destination des tout-petits et de leur famille. En 2023 ont été organisés :

- > Des temps forts autour de l'auteur-illustrateur Chris Haughton et pendant la Semaine Nationale de la Petite Enfance (SNPE)
- > La distribution de 1 000 albums de Chris Haughton, *Un peu perdu*, aux familles du territoire
- > 30 spectacles touchant 2 000 personnes
- > 1 formation à destination de 70 professionnels

Braderie

Pour son édition 2023, la braderie du réseau des médiathèques a remporté un vif succès avec près de 5 761 documents vendus à prix symbolique en une seule journée.

Fabrique numérique 2.0.23

Le réseau des médiathèques a renforcé ses investissements pour acquérir du matériel informatique et consolider la place du numérique dans ses animations. Ainsi, en 2023, 1396 personnes ont assisté aux 126 animations organisées dans l'ensemble du réseau.

Alim'ton Agglo

Lors d'Alim'ton Agglo, 102 personnes ont participé aux animations proposées par les bibliothécaires.

EMI

De janvier à juin, les médiathèques ont proposé un temps fort sur l'Éducation aux médias et à l'information (EMI). Autour de "La fabrique de l'information" et de "La parentalité numérique", 7 ateliers ont été proposés au public. 20 classes élémentaires et 8 classes de collèges/lycées ont participé à des séances sur ces sujets.

Entendons-nous bien

Du 4 novembre au 22 décembre, les médiathèques ont proposé un temps de sensibilisation au handicap auditif. Des jeux, des spectacles et contes bilingues Langue des Signes Française, des expositions-rencontres avec la photographe Jennifer Lescouët ont permis aux publics sourds, malentendants et entendants de partager une programmation inclusive.

Les partenaires

Les médiathèques poursuivent des actions de médiation avec les partenaires locaux du champ social et éducatif dans le cadre de leurs missions fondamentales de lutte contre l'illettrisme et les inégalités culturelles ainsi que le développement de l'autonomie et de l'esprit critique face aux divers outils et sources d'information.

Cité éducative

Dans le cadre de la labellisation "Cité éducative" des villes de Noisiel et Torcy, le réseau des médiathèques a mené un projet sur le thème de l'oralité et de la transmission des contes. 20 classes de CE1-CE2 ont été accueillies dans leur médiathèque de proximité.

Des livres à soi

Porté par le ministère de la Culture, le Centre national du livre (CNL), la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et développé par le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil (CPLJ), le dispositif "Des livres à soi" vise à réduire les inégalités et à prévenir l'illettrisme. Il permet à des parents des quartiers relevant de la Politique de la Ville d'accéder à la lecture en participant à des ateliers et des sorties en lien avec la littérature jeunesse.

2 groupes de 10 adultes bénéficient de ce dispositif pendant l'année scolaire.

PERSPECTIVES 2024

Action culturelle

- Programmation sur "La Culture et le Sport" en lien avec les JOP de Paris 2024
- Participation à la Semaine nationale de la petite enfance avec une distribution de l'album *Sous la glace* de Michaël Escoffier
- Organisation d'un temps de sensibilisation autour du handicap moteur

Médiathèques de demain

- Mise en œuvre des projets issus de la concertation publique sur les Médiathèques de demain
- Lancement du site Internet unique des médiathèques et présence sur Facebook et Instagram
- Offre de livres numériques sur le futur site Internet des médiathèques
- Animation de "repair café"
- Conception et livraison d'un module "Lire autrement", outil de médiation et de présentation de collections multi supports pour les personnes dites éloignées de la lecture
- Création d'espaces détente et aménagement d'espaces extérieurs
- Appel à projets auprès d'entreprises et associations de Paris - Vallée de la Marne sur les thématiques bien-être, bibliothèque vertes, recyclerie, restauration et numérique

LES CONSERVATOIRES

Les 9 conservatoires de Paris - Vallée de la Marne accueillent les élèves dès l'âge de 4 ans pour la pratique de la danse, de la musique et du théâtre. L'Agglomération développe une politique d'enseignement et d'éducation artistique visant à réduire les inégalités d'accès à la culture et à favoriser la cohésion sociale.

Le réseau des conservatoires en 2023, c'est :

- 3 763 élèves inscrits, âgés de 4 à 90 ans, dont 448 en danse, 369 en théâtre et près de 3 000 en musique
- Environ 250 enseignants
- 300 heures hebdomadaires allouées aux interventions en milieu scolaire pour 6 000 écoliers, dans le cadre du dispositif d'éducation artistique et culturelle, 4 000 élèves des établissements scolaires en représentation entre mai et juin 2023, 4 semaines de rencontres chorales et 6 spectacles scolaires

Outre ses missions d'enseignement, le réseau des conservatoires programme des concerts, animations, spectacles et actions de sensibilisation permettant aux élèves de mettre en pratique et de valoriser leur apprentissage artistique grâce à la scène et aux rencontres avec le public et/ou des artistes. Les élèves sont aussi amenés à développer leur sensibilité et stimuler leur inventivité à travers des parcours de création (écriture, improvisation, recherche, analyses critiques, parcours du spectateur...).

Les artistes-enseignants participent régulièrement à des actions de formations financées par l'Agglomération : pratiques collectives, sensibilisation au handicap, nouvelles esthétiques, informatique musicale... pour accompagner et accueillir au mieux les publics.

L'Agglomération a créé et pourvu, en 2023, un poste de "coordination handicap" du réseau des conservatoires afin notamment de favoriser les projets d'inclusion sur l'ensemble du territoire et d'améliorer les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap.

Projet d'établissement du réseau des conservatoires

L'Agglomération s'est engagée dans une démarche de concertation afin de répondre aux enjeux et à la méthodologie d'élaboration du Projet d'établissement du réseau des conservatoires.

Ce projet a pour objectifs de :

- Formaliser des orientations stratégiques en matière d'enseignement et d'éducation artistique et culturelle dans le cadre d'une démarche citoyenne durable et répondant aux évolutions sociétales
- Permettre une cohésion plus forte des équipes enseignantes et motiver un partage de compétences à l'échelle du réseau
- Identifier les atouts de ce réseau en valorisant les particularités locales
- Harmoniser l'offre de formation et de pratique culturelle et artistique de ce réseau
- Valoriser auprès du public la richesse et la diversité des actions mises en place

Les studios de musique

Paris - Vallée de la Marne dispose de 3 studios d'enregistrement et de répétition :

- Le studio Music'Hall Source (MHS), à Roissy-en-Brie
- Le studio des Passerelles, à Pontault-Combault
- La Forge à Sons, à Torcy

PERSPECTIVES 2024

- Finaliser l'élaboration du Projet d'établissement du réseau des conservatoires, étape capitale dans le renouvellement des pratiques pédagogiques
- Développer des collaborations avec les structures de diffusion du territoire, dans la perspective d'élaborer des actions culturelles et éducatives partenariales
- À travers ses missions d'enseignement, de diffusion et de création, faire du réseau des conservatoires un partenaire majeur de la politique culturelle de l'Agglomération, profondément ancré dans son environnement territorial, vecteur de lien social et d'actions citoyennes



L'UNESCO considère la sauvegarde et la promotion de la culture comme une fin en soi mais aussi comme un moyen de contribuer directement à plusieurs Objectifs de Développement Durable. Leur mise en œuvre permet de tirer les bénéfices indirects de la culture.

Par son maillage dense de conservatoires, de médiathèques, de lieux de spectacle vivant, l'Agglomération garantit l'existence et l'accessibilité d'un réseau d'installations culturelles dédiées à la formation, à la création et à la production musicale sur tout le territoire.



ASSURER LA PROGRAMMATION ET LA DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

Le spectacle vivant est au cœur de l'offre culturelle de Paris - Vallée de la Marne. Une programmation équilibrée entre les différentes formes d'expression artistique : musique, danse, théâtre, arts de rue... est proposée aux publics, par l'organisation d'événements phares comme le festival Par has'Art! ou Pass'dans la rue, ou au sein de ses différents espaces de diffusion. La programmation culturelle rayonne aussi à travers la saison professionnelle des artistes - enseignants et la coopération intercommunale avec les villes du territoire.

LES PASSERELLES, SCÈNE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne située à Pontault-Combault, propose une programmation éclectique et pluridisciplinaire permettant de découvrir des univers artistiques variés, allant de la danse au cirque, et de partager la richesse de la création d'aujourd'hui.

Saison 2022-2023 :

- > 32 spectacles
- > 8352 spectateurs dont 4306 "tout public", 3245 scolaires et 801 sur un spectacle de cirque en coopération avec le théâtre de Chelles et la scène nationale de La Ferme du Buisson
- > 78 % des spectateurs viennent de Seine-et-Marne dont 48 % de la ville de Pontault-Combault
- > 274 abonnés

La saison 2022-2023 a également vu naître le "Groupe Passerelles" qui rassemble 12 habitants du territoire, volontaires pour participer, en tant que spectateurs, à la réflexion sur le contenu et l'élaboration de la saison 2023-2024. Le groupe a donc proposé 2 spectacles qui sont intégrés à la saison 2023-2024 : *Une autre histoire du théâtre*, programmé en octobre et *Vanish* en janvier 2024.

3 ESPACES DE DIFFUSION

- > Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne, à Pontault-Combault
- > L'auditorium Jean-Pierre-Vernant, à Chelles
- > L'auditorium Jean-Cocteau, à Noisiel

LA COOPÉRATION CULTURELLE

Les Passerelles s'appuie sur un large réseau de partenaires. Ainsi en 2023, l'Agglomération a poursuivi sa coopération culturelle avec les services culturels et sociaux des communes, les MJC, les associations comme l'université Gustave Eiffel, des réseaux professionnels comme Le groupe des 20 théâtres en Île-de-France, le collectif Scènes 77, le réseau francilien pour l'essor des arts de la rue et de l'espace public Risotto, et les structures culturelles partenaires comme le Théâtre de Chelles, la Ferme du Buisson ou encore le Centre des Monuments nationaux, sans oublier le réseau des conservatoires dans le cadre de sa saison pédagogique.

Soutien à la Ferme du Buisson et au Théâtre de Chelles

La scène nationale de la Ferme du Buisson et le Théâtre de Chelles participent au rayonnement culturel du territoire de Paris - Vallée de la Marne et reçoivent une subvention de l'Agglomération :

- Subvention versée à la Ferme du Buisson : 1904647 €
- Subvention versée au Théâtre de Chelles : 140000 €

LE FESTIVAL PAR HAS'ART!

Du 30 juin au 9 juillet 2023, les rues et parcs des communes de l'Agglomération se sont transformés en lieux d'expression artistique en accueillant la 5^e édition du festival Par has'Art! Théâtre, cirque, déambulations, danse ou encore musique, ont coloré et animé les espaces publics.

Par has'Art! en 2023, c'est :

- 15 compagnies
- 49 représentations
- 5642 spectateurs, soit une fréquentation en baisse de 9 % par rapport à la 4^e édition notamment en raison des 9 spectacles annulés à cause des fortes pluies
- 1 temps fort dans le parc des Sources, à Roissy-en-Brie

Budget alloué à l'évènement en 2023 : 204 803 €

PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre les missions éducatives et la médiation
- Organisation de la 6^e édition du festival Par has'Art!, du 28 juin au 7 juillet 2024
- Faire écho à l'évènement planétaire que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques avec la programmation de 2 spectacles : *Hymnes en jeu*, de Matthieu Bauer et Sylvain Cartigny et *Olympia* de la compagnie Pôle K / Karim Sebbar
- Réorienter la programmation et mettre en place des actions culturelles dédiées pour augmenter et diversifier le public des Passerelles



Le spectacle vivant et la diffusion culturelle entrent dans le champ de l'action citoyenne.

Le festival Par has'Art! permet la redécouverte, l'appropriation d'espaces publics, crée du lien social, affirme une citoyenneté dans un cadre revisité grâce à une culture émancipée... une forme de "rénovation urbaine", de solidarité et de cohésion sociale et territoriale. La collaboration avec des associations locales est aussi un des atouts de cet évènement.



#agglopvm

Paris
Vallée de la Marne

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Abonnez-vous
à la newsletter



www.agglo-pvm.fr

